



Commission de la frontière internationale
États-Unis et Canada

Rapport annuel conjoint 2017

Plus d'un siècle d'entretien d'une frontière pacifique

Cover Photo



The cover photo shows the view from Monument 9 on the 141st Meridian (Yukon/Alaska) looking south. Monument 9 is located about 298 km north of the Arctic Circle, and 42 km south of the Beaufort Sea.



International Boundary Commission



Commission de la frontière internationale



L'honorable Mike Pompeo
Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique
Washington, D.C.

L'honorable Chrystia Freeland
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa

Secrétaire Pompeo, ministre Freeland,

Nous avons le plaisir de vous présenter le 93^e rapport annuel conjoint de la Commission de la frontière internationale qui porte sur les travaux de la Commission au cours de l'année civile 2017.

Le Traité de Washington de 1925 chargeait les commissaires de maintenir la frontière entre les États-Unis et le Canada en construisant, en entretenant et en déplaçant les bornes et les bouées de la frontière et en gardant une vue dégagée de la frontière afin de maintenir une frontière efficace entre nos deux pays.

Nous sommes heureux d'annoncer que nous avons atteint ces objectifs grâce à une série de projets répartis sur toute la longueur de la frontière, de la baie Passamaquoddy, à l'est, aux rives de l'océan Arctique, au nord. Vous trouverez dans ce rapport le résumé des projets entrepris et la liste détaillée des bornes qui ont été construites ou entretenues.

Respectueusement

Kyle K. Hipsley
Commissaire pour les États-Unis

United States
1717 H Street N.W.
Suite 845
Washington, DC
20006 U.S.A.

Tel: (202) 736-9100
Fax: (202) 632-2008

Jean Gagnon
Commissaire pour le Canada

Canada
588 rue Booth Street
Room/bureau 210
Ottawa, Canada
K1A 0Y7

Tel/Tél: (613) 944-4515
Fax/Télécopieur: (613) 947-1337

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE EXÉCUTIF	1
INTRODUCTION	3
Le mandat des Commissaires	3
ACTIVITÉS D'ENTRETIEN	4
Baie de Passamaquoddy (NB/ME) – Entretien de balises d'alignement.....	5
Rivière Saint-Jean (NB/ME) – Entretien des bornes de référence	5
Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean (QC/ME) – Levé	5
Hautes terres, section N.-E. (QC\ME) – Levé et Inspection	6
Hautes terres, section S.-O. (QC\ME) – Entretien d'éclaircie et Inspection.....	6
Ligne ouest (QC/VT) – Entretien de bornes et Inspection	7
Lac Supérieur à la rivière à la Pluie (ON/MN) – Entretien de bornes de référence	7
Rivière à la Pluie et lac des Bois (ON/MN) – Entretien de bornes de référence	7
49 ^e Parallèle (AB-SK-MB/MT- ND) – Dégagement d'éclaircie	8
Alaska du sud-est (BC/AK) – Entretien d'éclaircie.....	8
141 ^e Méridien (YK\AK) – Levé	8
Divers.....	9
ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES	11
Inspections sur le terrain.....	11
SUJETS RÉGLEMENTAIRES	12
PLANIFICATION POUR 2018	13
RÉALISATIONS CONTRE LE PLAN SUR 15 ANS	14
RAPPORT SUR LES DÉPENSES COMPARABLES.....	15
COMMISSAIRES DE LA CFI	17
NÉCROLOGIE.....	18
ATTESTATION	19
ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ	21
ANNEXE B – RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ.....	77
ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS	81
ANNEXE D – PLANS DES BORNES INSTALLÉES.....	91

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le présent document est le 93^e rapport annuel conjoint des commissaires du Canada et des États-Unis à leur gouvernement respectif sur l'état de la frontière canado-américaine. La Commission de la frontière internationale (CFI) est un organisme mixte canado-américain dont le mandat remonte au Traité de Washington de 1925 et qui a pour mission de maintenir une frontière efficace par l'entretien des bornes existantes, le placement de nouvelles bornes au besoin, le dégagement de l'éclaircie-frontière le cas échéant, et l'arpentage, la cartographie et la publication des coordonnées géographiques exactes des points qui définissent la frontière.

À cet égard, la CFI a entrepris cette année des projets visant à améliorer la visibilité de la frontière dans la baie Passamaquoddy, à harmoniser davantage la définition numérique officielle de la frontière avec la technologie GPS actuelle, tant le long de la frontière Alaska/Yukon que dans les hautes terres entre le Québec et le Maine/Vermont, à défricher des sections couvertes de broussaille entre l'Alberta et le Montana et à réparer ou reconstruire les sections déjà présentes dans le secteur du lac des Bois et de ses eaux limitrophes. La CFI a également répondu à des demandes spécifiques de parties prenantes visant à défricher de courtes sections de l'éclaircie et à améliorer le marquage à des endroits spécifiques.

La CFI structure son travail d'entretien selon un plan sur 15 ans. Ce plan a été mis à jour cette année pour tenir compte des nouvelles technologies et des nouvelles exigences tout en respectant les réalités du dur labeur du débroussaillage, de la construction de bornes dans des endroits difficiles d'accès et du besoin de cartes et de données à jour qui rendent l'emplacement exact de la frontière facilement accessible à tous. La CFI consulte régulièrement les intervenants pour s'assurer que son travail répond aux besoins de ceux qui s'intéressent à la frontière.

Les travaux de la Commission sont partagés également entre les sections américaine et canadienne de la CFI. Les deux sections partagent un site Web commun et un système d'information géographique (SIG), et elles produisent conjointement des ensembles de données, des cartes et des rapports.

Les commissaires sont heureux d'annoncer que les travaux d'entretien de la frontière se déroulent conformément au plan et que l'état de la frontière répond aux exigences des deux pays.



Kyle K. Hipsley, Commissaire pour les États-Unis



Jean Gagnon, Commissaire pour le Canada

INTRODUCTION

La frontière entre le Canada et les États-Unis a été définie et améliorée au moyen d'une série de vingt-six traités, conventions, protocoles, décisions et jugements arbitraux, à commencer par le *Traité de paix de 1783* jusqu'au *Traité de la frontière internationale de 1925*. En 1794, les premiers commissaires ont été nommés pour résoudre les ambiguïtés concernant l'emplacement exact de la frontière. La tradition de nommer des commissaires pour résoudre des questions précises s'est perpétuée jusqu'à ce que, dans le Traité de 1925, les postes deviennent permanents et que les commissaires soient chargés de l'entretien continu de la frontière.

Le mandat des Commissaires

Le traité de 1925 énonce les responsabilités des commissaires comme suit :

1. Inspecter les diverses sections de la frontière entre le Dominion du Canada et les États-Unis et entre le Dominion du Canada et l'Alaska aux moments qu'ils jugent nécessaires;
2. Réparer toutes les bornes et bouées endommagées;
3. Déplacer et reconstruire les bornes détruites;
4. Débroussailler l'éclaircie-frontière;
5. Déplacer les bornes frontalières vers de nouveaux sites et établir les bornes et bouées supplémentaires qu'ils jugent souhaitables;
6. Maintenir en tout temps une ligne de démarcation efficace entre le Dominion du Canada et les États-Unis;
7. Déterminer l'emplacement de tout point de la ligne de frontière qui pourrait s'avérer nécessaire pour régler toute question qui pourrait surgir entre les deux gouvernements.

Les commissaires furent en outre chargés de soumettre de temps à autre à leurs gouvernements respectifs, au moins une fois par année civile, un rapport conjoint contenant un relevé des inspections effectuées, des bornes et des bouées réparées, relocalisées, reconstruites, déplacées et établies, ainsi que du kilométrage et de l'emplacement des éclaircies-frontières débroussaillées. Le rapport doit contenir des plans et des tableaux certifiés et signés par les commissaires, indiquant l'emplacement et la position géodésique de toutes les bornes déplacées et de toutes les autres bornes établies au cours de l'année, ainsi que toute autre information nécessaire pour que les cartes et les registres des frontières soient révisés avec exactitude.

Il s'agit du 93^e rapport annuel conjoint des commissaires présenté à leurs gouvernements respectifs sur l'état de la frontière canado-américaine.

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN

La campagne de terrain 2017 a débuté en mai et s'est terminée au mois d'octobre. La Commission a mené des projets à l'appui de son plan d'entretien sur 15 ans ainsi que des projets qui ont fait progresser son objectif d'améliorer les coordonnées géodésiques qui définissent la frontière.

Pour assurer une gestion efficace et ordonnée des activités d'entretien de la frontière, celle-ci est divisée en 8 sections et 30 sous-sections correspondant à des zones aux caractéristiques homogènes. Les projets sont présentés par sous-sections et par activité d'est, en ouest, en nord. Une description des sous-sections se trouve sur le site Web de la CFI¹.



¹<http://internationalboundarycommission.org/fr/maps-coordinates/maps/section-a.php>

Baie de Passamaquoddy (NB/ME) – Entretien de balises d’alignement



Figure 1: Une balise d’alignement sur la baie de Passamaquoddy

La section de la baie Passamaquoddy de la frontière internationale est délimitée par des points d’inflexion rattachés à une série de balises d’alignement. Il s’agit de grandes bornes peintes de couleurs vives situées sur le rivage et qui sont organisées par paires. Le contrat de cette année consistait à débroussailler devant les balises et à repeindre les balises pour qu’elles soient bien visibles de l’eau. Une inspection effectuée après l’achèvement des travaux a révélé que cette section de la limite était en très bon état.

Rivière Saint-Jean (NB/ME) – Entretien des bornes de référence

Ce projet s’inscrit dans la continuité des travaux réalisés l’an dernier le long de la rivière Saint-François. Cette année, les bornes de référence situées le long du fleuve Saint-Jean ont été localisées, peintes et réparées. Lorsqu’il a fallu effectuer des réparations, le personnel a utilisé des méthodes d’arpentage traditionnelles pour s’assurer que les bornes de référence étaient reconstruites à leur emplacement d’origine, assurant ainsi l’intégrité de la frontière qui court dans la rivière Saint-Jean.



Figure 2 - Reconstruction d’une borne de référence

Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean (QC/ME) – Levé



Figure 3 – Borne de référence 63-00 telle que trouvée lors du levé

Ce projet termine le ré arpentage et la mise à jour des références spatiales du bras sud-ouest du fleuve Saint-Jean. Dans le cadre de ce projet, les trois dernières bornes de référence qui définissent cette section de la frontière ont été géo localisées au moyen d’un levé GPS de haute précision et reliées au système de référence NAD83. Ces trois bornes avaient soit été détruites et subséquemment remplacées, soit qu’il n’y avait pas suffisamment de données d’arpentage pour déterminer leurs coordonnées dans le système de référence NAD83.

Hautes terres, section N.-E. (QC\ME) – Levé et Inspection

Ce projet fait partie d'une série de projets de levés GPS et classiques qui, une fois terminés, appuieront les travaux d'entretien des bornes frontière et produiront une définition très précise des coordonnées dans le système de référence NAD83 pour cette section. À des fins d'arpentage, les hautes terres ont été divisées en 95 cheminements distincts, qui ont tous été arpentés par des méthodes traditionnelles ou de GPS. Le but de ce projet était d'améliorer la précision de la position des bornes à au moins 1:100 000 (moins de 1 cm d'erreur dans 1 km de mesure); les nouvelles observations étaient beaucoup plus précises et bien plus conformes aux normes modernes. Le travail de levé GPS se poursuivra dans cette section au cours de la prochaine campagne sur le terrain.



Figure 4: Levé avec un tachéomètre électronique

L'équipe en a aussi profité pour assurer le suivi du contrat d'éclaircie qui se déroulait dans la même région durant l'été. En outre, on a procédé à l'inspection des bornes afin d'évaluer les besoins d'entretien, de réparation ou de remplacement qui seront requis.

Hautes terres, section S.-O. (QC\ME) – Entretien d'éclaircie et Inspection



Figure 5 – Aperçu de l'éclaircie après les opérations de nettoyage

En tout, 69,3 km (43,4 milles) d'éclaircie entre les bornes 405 et 452 ont été dégagés par contrat. Lors de l'inspection des travaux, la CFI a inspecté 73 bornes. Les efforts déployés au cours des dernières années ont permis d'avoir une vue d'ensemble bien définie du début jusqu'à la fin de cette section difficile. Les travaux d'éclaircie de ce tronçon se poursuivront en 2018.

Ligne ouest (QC/VT) – Entretien de bornes et Inspection

Dès la mi-mai, une équipe de deux employés de la CFI a inspecté, peint et, au besoin, effectué des levés locaux pour les 243 bornes qui marquent la moitié est du secteur de la ligne Ouest de la frontière (bornes de 518 à 631). Au total, 84 % de ces bornes ont été jugées en bon état. Après la visite d'inspection initiale, une équipe plus nombreuse est revenue sur ses pas avec les matériaux et les machines nécessaires pour réparer cinq bornes existantes et installer deux nouvelles bornes qui étaient nécessaires pour marquer la frontière dans une zone adjacente à un sentier de motoneige populaire.



Figure 7: Borne frontière 545 après restauration

Il y a 22 points d'entrée le long de la ligne Ouest et beaucoup d'activité humaine des deux côtés de la frontière dans ce secteur. Il en a résulté une augmentation des demandes de déboisement local d'éclaircie et une meilleure délimitation de la frontière à des endroits précis. La CFI s'attend à ce que cet intérêt et cette demande accrus se poursuivent dans un avenir prévisible.

Lac Supérieur à la rivière à la Pluie (ON/MN) – Entretien de bornes de référence

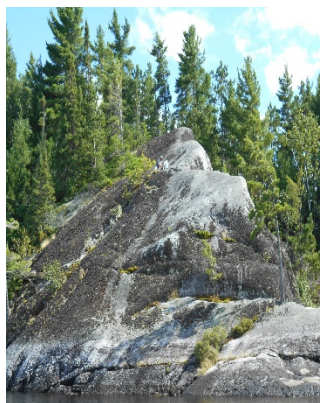


Figure 8 – Réparation de la borne de référence 518

Une équipe sous la direction d'un chef de projet a passé la saison sur le terrain à inspecter et à réparer des bornes de référence dans la section qui s'étend du lac Supérieur à la rivière à la Pluie. La majeure partie de ce tronçon de la frontière n'est accessible que par bateau ou, dans de nombreux secteurs, par canot, car la frontière traverse 32 lacs et un nombre égal de rivières, jusqu'à ce qu'elle atteigne la rivière à la Pluie. Les équipes ont été en mesure d'inspecter et de réparer environ 150 bornes au cours d'une seule saison sur le terrain. De plus, huit nouvelles bornes de référence ont été construites pour remplacer des bornes déplacées et elles feront l'objet d'un levé ultérieurement.

Rivière à la Pluie et lac des Bois (ON/MN) – Entretien de bornes de référence

Une autre équipe a inspecté et réparé les bornes de référence dans cette section. La région présente les mêmes défis logistiques que la section précédente parce qu'il s'agit d'une frontière fluviale qui traverse la rivière à la Pluie et le lac des Bois. En tout, 53 bornes ont été renouvelées.



Figure 9 - Restauration de la borne de référence 17

49^e Parallèle (AB-SK-MB/MT- ND) – Dégagement d'éclaircie



Figure 10 – Vue de l'éclaircie après les opérations de nettoyage

Il s'agit d'une section de la frontière traditionnellement difficile d'accès pour le dégagement de l'éclaircie. Une occasion s'est présentée cette année et une équipe de la CFI a été détournée de son projet d'arpentage prévu dans la région pour dégager plutôt ce qui était devenu une végétation mature dans l'éclaircie. De l'équipement spécialisé a été utilisé pour dégager la végétation, et les limites de cette section sont maintenant en bon état.

Alaska du sud-est (BC/AK) – Entretien d'éclaircie

Aussi connue sous le nom de péninsule de l'Alaska, c'est l'une des sections les plus accidentées de la frontière. La frontière elle-même longe la crête de la chaîne des Cascades. Le mauvais temps au sud-est de l'Alaska a pratiquement mis un terme à ce projet. Seulement 10 % de l'éclaircie a été dégagée cette année. Ce projet se poursuivra jusqu'en 2018 et le débroussaillage se poursuivra.

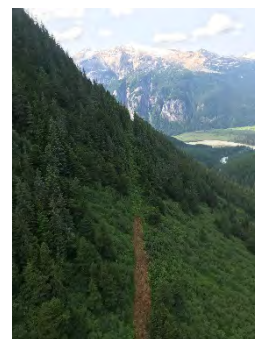


Figure 11 – Vue de l'éclaircie en Alaska du sud-est

141^e Méridien (YK/AK) – Levé



Figure 12 – L'hélicoptère était la bête de somme servant au transport de l'équipement et du personnel

Il s'agit du dernier d'une série de projets visant à effectuer un nouveau levé de la section du 141^e méridien de la frontière. Les résultats de cet arpentage seront analysés et ajustés pour produire une nouvelle définition des coordonnées de la frontière dans le système de référence moderne NAD83.

Ce projet particulier s'étendait de la rive de l'océan Arctique à la borne 0 jusqu'à la borne 80, à 400 km (250 miles) à l'intérieur des terres. Sur cette distance, la frontière couvre des plaines côtières, des hauts plateaux, des chaînes de montagnes, du pergélisol et, cette année, plusieurs feux de forêt actifs. Il y a peu de routes dans cette région et tout le transport jusqu'à la frontière se faisait par hélicoptère. Cela excluait tout entretien des bornes au-delà de l'application d'une couche de peinture.

Divers

En plus des activités d'entretien régulier, plusieurs demandes spéciales ont été traitées pour répondre aux besoins particuliers des intervenants :

Ligne Nord (NB/ME) – Entretien de bornes

Dans le but d'améliorer la visibilité de la frontière aux points d'entrée, les bornes situées à proximité du point d'entrée de Houlton/Woodstock ont été inspectées et remises à neuf. Au total, quatre (4) bornes ont été nettoyées et peintes. À la demande de la patrouille frontalière américaine, une courte partie de l'éclaircie a été dégagée des branches en surplomb, bien qu'il n'y ait pas si longtemps, la zone avait été coupée.



Rivière Hall (QC\NH) – Inspection

En 2007 et 2008, la CFI a lancé deux prototypes de projets visant à marquer ce qui étaient autrefois des points d'inflexion au centre des cours d'eau, définissant la frontière internationale le long de la rivière Hall et de la rivière Saint-François. Bon nombre des points d'inflexion au centre de la rivière Hall sont maintenant situés sur la terre ferme en raison du mouvement de la rivière Hall au fil des ans. Alors que la partie nord de la rivière Hall coule sur le substrat rocheux et que son cours est relativement stable, sa partie sud coule sur un sol alluvial et son cours peut changer radicalement d'année en année et au cours des décennies. Dans certains cas, les points d'inflexion sont maintenant situés au milieu des champs des agriculteurs. Sans une certaine forme de démarcation, l'emplacement de la frontière internationale serait pratiquement impossible à discerner.



Le projet d'inspection des bornes de cette année a été entrepris pour documenter les résultats de cette démarcation dix ans après leur installation. Plusieurs des bornes installées sont tombées dans les méandres du ruisseau (voir photo ci-dessus) et d'autres ont été enfouies sous plusieurs pieds de gravier et sont devenues inefficaces pour marquer la frontière. Les commissaires discutent actuellement de la meilleure façon de délimiter efficacement ce type de tronçon frontalier.

Éclaircie de la Ligne Ouest (VT/QC) à la demande de DHS

Le Department of Homeland Security a communiqué avec la CFI pour demander qu'un tronçon de 10,2 milles de la frontière près de Stanhope et de Ste-Armand, Québec, soit dégagé. La section américaine de la CFI a attribué un contrat pour la réalisation des travaux.

Reconstruction de la borne 78, 49th Parallel (Manning Park BC)

Un employé du ministère des Forêts avait signalé que la borne 78, située sur le 49^e parallèle, était en mauvais état. Une équipe de la section américaine a reconstruit la borne sur sa base existante. Cette borne se trouve au début d'un sentier de randonnée populaire et semble être une destination et un terrain de camping populaires.



Déplacement de la borne 216C, Kingsgate/Eastport PE

Le superviseur du point d'entrée a demandé que la borne 216C soit déplacée de son emplacement actuel à un endroit éloigné de la ligne de circulation. L'équipe a enlevé la borne actuelle et a créé une nouvelle base à une certaine distance, là où il n'y a pas de circulation, mais la borne est encore très visible. Une nouvelle borne sera installée sur la base dans un proche avenir.



Arpentage de poteaux électriques dans la vallée du Fraser

Dans le cadre du mandat de la CFI de dégager les éclaircies le long de la frontière canado-américaine, nous avons été en contact avec BC Hydro depuis les années 1960 au sujet d'une ligne de poteaux électriques le long de l'avenue 0 dans la vallée du Fraser. Bien que les poteaux n'interfèrent pas avec les opérations de dégagement de la CFI dans la région, ils augmentent le coût et la complexité de l'entretien de la frontière dans cette région. Nous avons une entente à long terme avec BC Hydro selon laquelle ces poteaux seront éloignés de l'éclaircie au fur et à mesure que les activités normales d'entretien et de mise à niveau auront lieu. Ce levé a été réalisé à l'appui de ces efforts et servira de base à d'autres discussions avec BC Hydro.



ACTIVITÉS DES COMMISSAIRES

Inspections sur le terrain

Les commissaires ont effectué une inspection sur place cette année; le commissaire Gagnon et les sous-commissaires Moore et Fortin ont visité le secteur du ruisseau Halls de la frontière. Plusieurs difficultés liées au système actuel de marquage de ce tronçon de la frontière ont été relevées. Certaines bornes ont été renversées par le courant du ruisseau, d'autres enterrées sous le gravier, et même dans les zones où les bornes sont intactes, il peut être difficile de discerner la ligne de démarcation entre les bornes, car l'ordre des bornes n'est pas clair lorsqu'on se trouve parmi eux.

Étant donné l'intérêt croissant pour les questions frontalières et les questions et préoccupations plus fréquentes soulevées par les propriétaires fonciers locaux et d'autres intervenants, les commissaires examinent les options de délimitation de la frontière dans ces régions difficiles.

Réunions des commissaires

Les commissaires se sont réunis deux fois en 2017, d'abord le 19 avril à Washington et de nouveau le 28 novembre à Ottawa. Jean Gagnon a assisté à sa première réunion à titre de commissaire canadien après le départ à la retraite de Peter Sullivan.

Les commissaires ont abordé plusieurs sujets au cours de leurs réunions :

Plan de 15 ans

Les commissaires ont approuvé un nouveau plan sur 15 ans pour les travaux de la CFI. Dans le cadre de ce nouveau plan, les commissaires ont examiné les travaux de 2016 et approuvé un plan de travail pour 2018.

Maintenir une ligne frontière efficace

Conformément à leur mandat, les commissaires ont discuté de la meilleure façon de maintenir une frontière efficace. En particulier, les tronçons de la frontière qui traversent le secteur du ruisseau Halls et la vallée du fleuve Fraser ont soulevé des questions que la Commission étudie actuellement.

Cartes et tableaux de la position géographique de la frontière

Les commissaires ont également examiné l'état d'avancement des projets d'arpentage et de cartographie de la frontière à partir des données NAD83 de 2010. Deux sections de la frontière ont été entièrement mises à jour et les coordonnées géographiques ont été approuvées, et des rapports spéciaux et de nouvelles cartes des frontières sont en préparation finale pour l'obtention de la signature des commissaires. Plusieurs sections ont des données qui font actuellement l'objet d'un examen et d'autres en sont à l'étape de l'examen technique de l'approbation.

Toutes les données ont été stockées dans le SIG de la CFI et des cartes préliminaires ont été créées pour toute la frontière. Au fur et à mesure que les données de position seront traitées et approuvées, le SGI accélérera considérablement la production de rapports et de cartes afin que la CFI puisse répondre aux besoins de ses intervenants.

SUJETS RÉGLEMENTAIRES

La Commission surveille la construction de tous les ouvrages situés à moins de 3 mètres (10 pieds) de la frontière. Ainsi, toute construction, que ce soit un fossé, un bâtiment, une surface ou une structure souterraine (téléphone, câble, ligne électrique ou gazoduc), une ligne de communication ou autre, doit être autorisée par la Commission. En 2017, les commissaires ont traité les questions suivantes :

1. Remplacement d'une ligne de transmission aérienne à phase simple par une ligne souterraine à trois phases entre Newgate, Colombie-Britannique et Lincoln County, Montana;
2. Réhabilitation du pont en treillis sur le chemin de la vallée Missisquoi, au Québec, et du chemin Glen Sutton, au Vermont;
3. Installation de câbles de communication souterrains le long de la frontière Québec/Vermont;
4. Installation de câbles de fibre optique à travers la frontière entre Ridgeville, Manitoba et Orleans, Minnesota;
5. Redéveloppement du poste frontalier Emerson.

PLANIFICATION POUR 2018

Les commissaires ont élaboré un plan pour la saison 2018 qui tient compte des exigences du plan sur 15 ans et de leur engagement envers les autres initiatives de la Commission. En vertu de ce plan :

La Section canadienne entreprendra les projets suivants :

1. Lignes sud-ouest et sud : dégagement d'éclaircie par contrat
2. Hautes terres, section N.-E. : Entretien des bornes
3. Hautes terres, section S.-O. : dégagement d'éclaircie par contrat
4. Ligne Ouest : dégagement d'éclaircie par contrat (traitement du sol seulement)
5. Ligne Ouest : Préparation des balises d'alignement (reconnaissance, consultation des parties prenantes, planification du projet)
6. Ligne Ouest : Entretien des bornes frontière
7. Lac Ontario et rivière Niagara : Reconstruction d'une borne de référence
8. Fleuve Saint-Laurent : Entretien de bornes de référence (selon le financement)
9. Rivière Hall : Analyse de la densification des bornes de référence et construction

La Section américaine se chargera des points suivants :

1. Ligne Nord (NB/ME) – Dégagement d'éclaircie; environ 35 milles de la borne 49 à la borne 117-77
2. Rivière Saint-Jean (NB/ME) – Entretien des bornes de référence (suite de 2017)
3. Rivière Saint-François (NB/ME) – Dégagement d'éclaircie et entretien
4. 49^e parallèle (MB/MN) – Inspection, entretien et arpentage
5. 49^e parallèle (AB-SK-MB/MT-ND) – Inspection, entretien et arpentage
6. 49^e parallèle (du Pacifique à la vallée du Columbia) – Contrat d'entretien des eaux limitrophes (Boundary Bay)
7. Alaska du sud-est – Dégagement d'éclaircie (4-5 vallées).

RÉALISATIONS CONTRE LE PLAN SUR 15 ANS

La CFI mène ses activités dans le cadre de son plan sur 15 ans qui se trouve à l'annexe C. Le plan lui-même représente les connaissances et l'expérience des anciens commissaires en ce qui concerne les types d'entretien requis pour chaque section de la frontière et la fréquence à laquelle chaque section doit être visitée afin de remplir le mandat de maintenir une frontière efficace. Certaines sections nécessitent une attention tous les trois ans, d'autres seulement une fois tous les quinze ans.

La CFI a satisfait à la majorité des exigences du plan sur 15 ans en 2017. Trois projets ont été remis à une date ultérieure; deux pour que les équipes de la CFI qui leur étaient affectées puissent être utilisées pour profiter d'une occasion d'éclaircie qui s'est présentée et le troisième en raison du manque de ressources compétentes. Les plans pour 2018 s'appuient sur le plan sur 15 ans de l'année en cours. Comme pour toute entreprise de cette envergure, il y a des écarts par rapport au plan. Les fortes pluies dans le Sud-est de l'Alaska ont empêché l'éclaircie de la frontière dans cette région en 2017, mais les travaux se poursuivront en 2018. Nous avons prévu effectuer des levés GPS sur le 49^e parallèle, mais une occasion s'est présentée pour le dégagement de l'éclaircie dans une section de la frontière négligée depuis longtemps, de sorte que les équipes ont été réaffectées. Cette année, nous avons reçu des demandes pour déplacer une borne qui se trouvait sur une voie de circulation de camions, pour réparer une borne le long d'un sentier de randonnée très fréquenté et pour dégager de courtes sections d'éclaircie près de certains points d'entrée. Nous avons répondu positivement à chacune de ces demandes.

En plus des travaux d'entretien de la frontière contenus dans le plan sur 15 ans, la CFI a plusieurs autres initiatives connexes en cours pour remplir les mandats confiés aux commissaires. Les projets de levé entrepris par la CFI visent à appuyer l'élaboration d'une définition numérique très précise de la frontière à l'aide d'un système de référence numérique moderne qui répondra aux besoins des organismes gouvernementaux, des cartographes et des planificateurs, des navigateurs et du grand public. Les données seront stockées dans le SIG de la CFI, qui servira à créer de nouvelles cartes et de nouveaux ensembles de données montrant la frontière. Dans une plus large mesure, le site Web de la CFI est alimenté par le SIG afin que les utilisateurs disposent de l'information la plus récente et le plus à jour possible.

RAPPORT SUR LES DÉPENSES COMPARABLES

Le présent rapport fait état du montant total dépensé par les deux sections de la Commission en date du 31 mars 2015 pour l'entretien de la ligne frontalière en vertu de l'article IV du *Traité de Washington de 1925*.

Le total cumulatif représente les dépenses totales engagées par chaque section depuis 1925 au chapitre des dépenses dites comparables. Les dépenses comparables font l'objet d'une entente entre les deux commissaires quant à l'interprétation de l'article IV du *Traité de 1925*, entente qui est révisée régulièrement. L'entente actuelle est en vigueur depuis le 1^{er} avril 1999. En vertu de l'entente, et conformément au traité, les dépenses n'incluent pas le salaire ni les dépenses du commissaire et de ses adjoints, ce qui comprend le personnel administratif, c'est-à-dire le personnel permanent de chaque section. En conséquence, ce rapport des dépenses ne constitue pas un rapport financier puisqu'il n'inclut pas toutes les dépenses engagées par chaque section.

La compilation de dépenses cumulatives depuis les origines de la Commission sert à démontrer que les efforts consentis par les deux gouvernements sont partagés également. Bien que le total cumulatif montre un retard au chapitre des dépenses engagées par la section américaine, cet écart n'est pas inquiétant, car la section américaine dispose présentement d'un budget supérieur à celui de la section canadienne. On envisage que cette situation va durer de sorte que la section américaine devrait rattraper le retard dans trois à quatre ans.

Étant donné que l'exercice de chaque pays couvre deux années civiles, le rapport des dépenses divisibles ne reflète pas toujours tous les coûts reliés aux projets de l'année en cours et montre certains coûts reliés à des projets des années précédentes.

Les dépenses sont indiquées dans la devise de chaque pays.

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Extrait des dépenses comparables au 31 mars 2017

	Dépensé par la section américaine (US \$)	Dépensé par la section canadienne (Can \$)
Total au 31 mars 2016	22,629,047.70 \$	24,941,108.08 \$
<u>du 1 avril 2016 au 31 mars 2017</u>		
Hautes terres, section N.-E. (QC/ME) - Contrat d'éclaircie des bornes frontière 314 à 405 (125.2 km/77.8 mi)		129,724.00 \$
Hautes terres, section N.-E. (QC/ME) - Inspection et entretien des bornes frontière 314 à 405 (125.2 km/77.8 mi)		137,344.02 \$
Ligne Ouest (QC/NY) - entretien des bornes frontière 5 à 26 (27 km/16.8 mi)		122,008.83 \$
49e Parallèle (Vallée du Columbia à la rivière Similkameen) (BC/WA) - entretien des bornes frontière 43 à 73 (78.7 km/48.9 mi)		282,739.10 \$
Rivière Hall (QC/NH) - Levé des bornes TP147 à TP767 (33 km/20.5 mi)		12,871.45 \$
Rivière Saint-François (QC/NB/ME) - Levé des bornes TP227 à TP374 (32.7 km/20.3 mi)		10,624.19 \$
49e Parallèle – Vallée de la Columbia Valley à la rivière Similkameen (BC/WA) contrat d'éclaircie (37.0 mi / 59.5 km complétés, reste 60%) des bornes 72 à Mon 88) IBC 01-15 - 63.4 mi / 102.0 km bornes 72 à 111A	198,790.80 \$	
Rivière Saint-François (ME/QC-NB) - Bornes de référence établies de TP 356 à TP 716	102,570.97 \$	
Rivière St. Croix (ME/NB) Borne 1 à TP 1089 inspection de bornes de référence	49,361.13 \$	
Lac des Bois au lac Supérieur - Inspection de bornes de référence de TP 1 à TP 1797	177,565.69 \$	
49e Parallèle (MT/BC) - Inspection et entretien de bornes de Mon 329 à Mon 336	19,621.56 \$	
Alaska du sud-est (AK/BC) - Levés GPS de Mon 9 à Mon 46	101,338.90 \$	
141e Meridien (AK/YK) - Levés GPS de Mon 139 à Mon 191A	392,974.09 \$	
Alaska du sud-est (AK/BC) - Contrat d'éclaircie de Mon 1 à Mon 24 (Zones 1 et 2 complétées = 10.3 mi)	107,385.23 \$	
49e Parallèle - Lake Osoyoos (MT/BC) - Glacier Park Éclaircie Zone 5 Mon 273 à Mon	25,793.75 \$	
49e Parallèle - Lake Osoyoos (MT/BC) - Installation de tours	76,160.41 \$	
<u>Autres dépenses</u>		
VTT 6x6 (2)		38,710.00 \$
Récepteurs GPS Trimble		18,487.50 \$
Rapport annuel conjoint		1,278.00 \$
Sous-total pour 2016-17	1,251,562.53 \$	753,787.08 \$
Total au 31 mars 2017	23,880,610.23 \$	25,694,895.16 \$

COMMISSAIRES DE LA CFI

ÉTATS-UNIS

Otto H. Tittmann	1904 – 1915
Edward C. Barnard	1915 – 1921
E. Lester Jones	1921 – 1929
James H. Van Wagenen	1929 – 1935
Thomas Riggs	1935 – 1945
John A. Ulinski	1945 – 1953
Samuel L. Golan	1953 – 1961
Edward J. King	1961 – 1969
Richard L. Herman	1969 – 1977
William M. Schreiber	1977 – 1981
Frank R. Whetstone	1981 – 1985
David C. Fischer	1985 – 1991
Allen C. Kolstad	1991 – 1993
Clyde Moore (Acting)	1993 – 1996
Thomas L. Baldini	1996 – 2002
Dennis L. Schornack	2002 – 2007
David L. Bernhardt	2007 – 2008
Kyle K. Hipsley (Acting)	2008 – 2014
Kyle K. Hipsley	2014 –

CANADA

William F. King	1904 – 1916
James J. McArthur	1917 – 1924
John D. Craig	1925 – 1931
Noel J. Ogilvie	1931 – 1947
James M. Wardle	1947 – 1950
J. Leslie Rannie	1950 – 1951
J. Earl R. Ross	1951 – 1957
A. Frederick Lambert	1957 – 1976
Alec C. McEwen	1976 – 1991
Suzanne Jacques	1991 – 1996
Michael O’Sullivan	1996 – 2005
Peter J. Sullivan	2005 – 2017
Jean Gagnon	2017–



NÉCROLOGIE

CLYDE R. MOORE

Commissaire adjoint, retraité

1939 – 2018

C'est avec de profonds regrets que la CFI annonce le décès de Clyde R. Moore, ancien commissaire adjoint de la Section des États-Unis, le 6 mars 2017, à l'âge de 79 ans.

Clyde a commencé sa carrière à la CFI le 14 juin 1971 et y a travaillé pendant 30 ans jusqu'à sa retraite, le 31 mai 2001. Au cours de sa carrière à la CFI, il a occupé un certain nombre de postes, d'abord à titre d'ingénieur sur le terrain, puis à titre de commissaire adjoint pendant une longue période et, à l'occasion, de commissaire intérimaire.

Avant de se joindre à la CFI, il a travaillé de nombreuses années à la USC&GS. Il a beaucoup voyagé aux États-Unis tout en travaillant avec des équipes de triangulation sur le terrain.

Au cours de son mandat de commissaire adjoint, Clyde a apporté un changement très important à la structure de la CFI. Il a établi des bureaux locaux de la CFI dans le Maine, au Minnesota et au Montana, et a ouvert le premier bureau local à Houlton, dans le Maine, en 1986. Cela a permis à nos agents sur le terrain de se familiariser avec la frontière dans leur secteur respectif, ce qui a rendu nos équipes sur le terrain plus efficaces. Cela nous a également permis d'améliorer nos relations avec nos intervenants, comme les agences douanières américaines et canadiennes, la patrouille frontalière, la Gendarmerie royale du Canada ainsi que les propriétaires fonciers locaux, ce qui se traduit par une frontière plus « efficace ».

Clyde était très respecté non seulement par son personnel et la section canadienne de la CFI, mais aussi par ses collègues de la communauté des arpenteurs.

Après son départ à la retraite, il a entretenu ses relations avec le personnel en visitant fréquemment le bureau au fil des ans. La CFI a continué de tirer profit de sa connaissance de la frontière en l'engageant pour travailler à un certain nombre de petits projets. Il était toujours prêt à partager ses connaissances avec l'ensemble du personnel.

Il est impossible de résumer en quelques paragraphes ce que Clyde représentait pour la CFI. Il a créé une atmosphère familiale au sein du personnel et a prôné par l'exemple, avec beaucoup de travail et de dévouement, en attendant la même chose de nous tous. Je crois que la citation suivante décrit le mieux M. Moore :

"If your actions inspire others to dream more, learn more, do more, and become more, you are a leader."
-- John Quincy Adams

Le commissaire adjoint « Clyde » R. Moore nous manquera et restera à jamais dans nos pensées.

ATTESTATION

Nous attestons que le présent rapport rend compte fidèlement du travail effectué par les commissaires pour la période se terminant le 31 décembre 2017 en ce qui a trait à l'entretien de la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique et que les tableaux et plans afférents représentent la vraie position et les coordonnées géodésiques de toutes les bornes déplacées et de toutes les bornes et balises ajoutées au cours de la période, en conformité avec les dispositions de l'article IV du traité conclu entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté britannique, au nom du Canada, et signé à Washington le 24 février 1925.

Jean Gagnon
Commissaire pour le Canada

Kyle K. Hipsley
Commissaire pour les États-Unis



ANNEXE A – DÉTAIL DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Légende

Type de borne frontière:	MON	Borne-frontière (Signe artificiel servant à marquer la frontière internationale)
	LM	Marque d'alignement (signe artificiel établi entre points frontaliers établis)
	RG	Balise d'alignement (Signe artificiel définissant les points tournants par alignement)
	RM	Borne de référence (Signe artificiel définissant les points tournants par cheminement)
Reconnaissance:	G	Retrouvée en bon état
	F	Retrouvée dans un état acceptable (nécessite des réparations mineures)
	P	Retrouvée en piètre état (nécessite des réparations majeures)
	D	Détruite (la borne a disparu, mais on en a retrouvé la trace)
	NR	Non trouvée (aucune trace n'a été retrouvée, ou les recherches étaient insuffisantes)
Établie:	NM	Nouvelle borne construite (à un nouvel endroit)
	R	Renouvelée (au même endroit)
Réparée:	MI	Réparations mineures (fissures réparées/mise d'aplomb/compactage du sol à la base/etc.)
	MA	Réparations majeures (installation d'une nouvelle borne/remplacement total ou partiel de la base/recouvrement de la base/etc.)
Peinte:	MP	Borne peinte
Description:	DU	Description mise à jour
	ND	Nouvelle description (nouvelle borne seulement)
Photo:	P	Photographiée
	NP	Non photographiée
Borne arpentée:	S	Arpentage effectué afin de déterminer les coordonnées de la borne

Baie de Passamaquoddy
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BA 1	G					NP	
BA 2	G					NP	
BA 4	G					NP	
BA 3	G					NP	
BA 5	G					NP	
BA 6	G					NP	
BA 11	G					NP	
BA 18	G					NP	
BA 9	G					NP	
BA 10	G					NP	
BA 7	G					NP	
BA 17	G					NP	
BA 13	G					NP	
BA 14	G					NP	
BA 8	G					NP	
BA 15	G					NP	
BA 12	G					NP	
BA 16	G					NP	
BA 30	G					NP	
BA 19	G					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Baie de Passamaquoddy
(Nouveau-Brunswick/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BA 20	G					NP	
BA 29	G					NP	
BA 22	G					NP	
BA 21	G					NP	
BA 32	G					NP	
BA 31	G					NP	
BA 24	G					NP	
BA 23	G					NP	
BA 25	G					NP	
BA 26	G					NP	
BA 28	G					NP	
BA 27	G					NP	
BA 36	G					NP	
BA 33	G					NP	
BA 34	G					NP	
BA 34	G					NP	
BA 35	G					NP	
BA 37	G					NP	
BA 38	G					NP	
BA 46	G					NP	
BA 40	G					NP	
BA 39=GUNNER	G					NP	
BA 45	G					NP	
BA 44	G					NP	
BA 43	G					NP	
BA 41	G					NP	
BA 42	G					NP	
BA 48	G					NP	
BA 47	G					NP	

***Ligne Nord
(Nouveau-Brunswick/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 19A1	G			MP		P	
BORNE 19A2	G			MP		P	
BORNE 19A3	G			MP		P	
BORNE 19A4	G			MP		P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF S-18-40	D					NP	
RÉF S-23A	D					NP	
RÉF S-23-52	D					NP	
RÉF S-25-52	D					NP	
RÉF S-26-52	D					NP	
RÉF S-29-52	D					NP	
RÉF S-31-52	D					NP	
RÉF C70-75	G			MP		P	
RÉF C70A-76	G			MP		P	
RÉF S-70-51	D					NP	
RÉF 141-51	D					NP	
RÉF 142-51	D					NP	
RÉF S2A-72	G			MP		P	
RÉF S2	G			MP		P	
RÉF S3	P					P	
RÉF S4-72	D					NP	
RÉF S-4A	D					NP	
RÉF S4	P					P	
RÉF S5	D					NP	
RÉF S-5-72	G			MP		P	
SITE RÉF S6	D					NP	
RÉF S-6A-72	D					NP	
SITE RÉF S7	D					NP	
RÉF S-7-52	D					NP	
RÉF S7-72	NR					NP	
RÉF S-8-52	P					P	
RÉF S8B-72	G			MP		P	
RÉF S-8A	D					NP	
RÉF S-9A	D					NP	
SITE RÉF S9	G			MP		P	
RÉF S-10-52	D					P	
SITE RÉF S10	D					NP	
RÉF S11-72	G					P	
RÉF S11	P					P	
SITE RÉF S12	D					NP	
RÉF S12-72	G			MP		P	
RÉF S13-72	G			MP		P	
RÉF S-13-31	D					NP	
SITE RÉF S13	D					NP	
RÉF S14	D					NP	
RÉF S-14-57	G			MP		P	
RÉF S15-72	G			MP		P	
RÉF C14	D					NP	
RÉF S-15-52	D					NP	
SITE RÉF S15	D					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF C15	G			MP		P	
SITE RÉF S16	D					NP	
RÉF S16-40	P					P	
SITE RÉF C16	D					NP	
RÉF S17	F			MP		P	
RÉF S18-72	G			MP		P	
RÉF C-17A	P					P	
SITE RÉF S18	D					NP	
RÉF C18-72	G			MP		P	
RÉF S19-52	D					NP	
SITE RÉF S19	D					NP	
SITE RÉF C18	D					NP	
RÉF S20-72	G			MP		P	
RÉF C18A-72	D					NP	
RÉF C19-72	D					NP	
RÉF C-19-52	D					NP	
SITE RÉF C19	D					NP	
RÉF S20	D					NP	
RÉF C20-72	D					NP	
SITE RÉF C20	D					NP	
RÉF S21	P					P	
RÉF C21-72	P					P	
RÉF S22	D					NP	
SITE RÉF C21	D					NP	
RÉF S23A-59	G			MP		P	
RÉF S23A-59	D					NP	
SITE RÉF S23	D					NP	
RÉF C23-72	D					P	
RÉF C-23-52	D					NP	
RÉF S24A-72	G			MP		P	
SITE RÉF C23	D					NP	
RÉF S24	G			MP		P	
RÉF S25-73	NR					NP	
SITE RÉF S25	D					NP	
RÉF S26-73	G			MP		P	
SITE RÉF S26	D					NP	
RÉF C25-52	D					P	
RÉF S27-52	D					NP	
RÉF S27	P					P	
SITE RÉF C25	D					NP	
RÉF C26-73	D					NP	
RÉF C-26-52	D					NP	
SITE RÉF C26	D					NP	
RÉF S28	D					NP	
RÉF C-27-54	D					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
SITE RÉF C27	D					NP	
RÉF C27-73	G			MP		P	
RÉF S29A-52	G			MP		P	
RÉF S29	D					NP	
RÉF S30-52	P					P	
SITE RÉF S30	D					NP	
RÉF C29-52	D					NP	
RÉF S31-73	D					P	
SITE RÉF S31	D					NP	
RÉF C31-73	G			MP		P	
RÉF C-31-52	D					NP	
SITE RÉF C31	D					NP	
RÉF C32	D					NP	
SITE RÉF C33	D					NP	
RÉF C-33-40	G			MP		P	
RÉF C33-73	D					NP	
RÉF C34	NR					NP	
RÉF C-35-52	D					NP	
RÉF C35-73	G			MP		P	
SITE RÉF C35	D					NP	
SITE RÉF C36	D					NP	
RÉF C-36-52	P			MP		P	
RÉF C36-75	G			MP		P	
RÉF C37-73	G			MP		P	
SITE RÉF C37	D					NP	
RÉF C-37-51	D					NP	
SITE RÉF C38	D					NP	
RÉF C-38-51	G			MP		P	
RÉF C-39A-73	NR					NP	
RÉF C39A-75	G			MP		P	
RÉF C39	D					P	
RÉF C40-75	G			MP		P	
SITE RÉF C41	D					NP	
RÉF C41-51	D					P	
RÉF C42-75	G			MP		P	
SITE RÉF C42	D					NP	
RÉF C-42-52	D					NP	
RÉF C43-75	G			MP		P	
SITE RÉF C43	D					NP	
RÉF S-46A	F			MP		P	
SITE RÉF S46	D					NP	
RÉF S46-75	G			MP		P	
RÉF C44A-75	G			MP		P	
RÉF C44	P					P	
RÉF C44B-75	D					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF C-45-52	D					NP	
SITE RÉF C45	D					NP	
RÉF C45A-75	G			MP		P	
RÉF S47	P					P	
RÉF S-47-51	G			MP		P	
RÉF S48	G			MP		P	
RÉF C46	NR					NP	
SITE RÉF S49	D					NP	
RÉF S49-54	G			MP		P	
RÉF C47	P					P	
RÉF C48A-75	G					P	
RÉF C48	G					P	
RÉF S50-54	G			MP		P	
SITE RÉF S50	D					NP	
RÉF C49-75	G					P	
RÉF C49	P					P	
RÉF S-51-51	D					NP	
RÉF C49A-75	G					P	
RÉF S52-51	G			MP		P	
SITE RÉF S52	D					P	
RÉF C-50A-75	D					NP	
RÉF C51-75	D					NP	
RÉF C-51-51	D					NP	
RÉF C51	D					NP	
RÉF S53	D					NP	
RÉF S-53A	D					NP	
RÉF S53-73	G			MP		P	
RÉF C52	P					P	
RÉF S54-57	D					NP	
RÉF S54	P					P	
RÉF C52A-73	NR					NP	
RÉF S54A-75	NR					NP	
RÉF C53	P					P	
SITE RÉF S55	D					NP	
RÉF S-55-51	D					NP	
RÉF S55-73	G			MP		P	
RÉF C54A-75	G					P	
RÉF C54	P		MA			NP	
SITE RÉF S56	P					P	
RÉF S56-75	G			MP		P	
RÉF S57-73	G			MP		P	
RÉF C55-75	G			MP		P	
RÉF C-55-51	D					NP	
RÉF C55A-51	D					NP	
SITE RÉF C55	D					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF S-57-51	D					NP	
SITE RÉF S57	D					NP	
RÉF S58-75	D					NP	
RÉF C-56-51	D					NP	
RÉF C56	D					NP	
SITE RÉF S58	D					NP	
RÉF S-58-40	D					NP	
RÉF C56A-75	G					P	
SITE RÉF S59	D					NP	
RÉF S-59-51	D					NP	
RÉF C-57-51	D					NP	
SITE RÉF C57	D					NP	
RÉF S60	P		MA	MP		P	
RÉF C58	D					NP	
RÉF C57-75	D					NP	
RÉF S60-75	G			MP		P	
RÉF C-58-52	D					NP	
RÉF C59A-51	D					NP	
RÉF C59-75	D					NP	
SITE RÉF C59	P					P	
RÉF S61	D					NP	
RÉF S62-51	D					NP	
SITE RÉF S62	D					NP	
SITE RÉF C60	D					NP	
RÉF C60-75	G			MP		P	
RÉF S-63-51	D					NP	
RÉF S-63A	D					NP	
RÉF S63-75	G			MP		P	
RÉF C61A-75	G			MP		P	
SITE RÉF C61	D					NP	
RÉF C62-75	G			MP		P	
RÉF S64-75	G			MP		P	
RÉF S-65-51	D					NP	
RÉF S65-75	D					NP	
SITE RÉF C63	D					NP	
RÉF C-63-51	D					NP	
SITE RÉF S65	D					NP	
RÉF C63-75	NR					NP	
SITE RÉF C64	P					P	
SITE RÉF C65	D					NP	
RÉF C64-76	NR					NP	
RÉF S-66-51	D					NP	
SITE RÉF S66	D					NP	
RÉF S66-76	D					NP	
RÉF C65-75	NR					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF C-65-51	D					NP	
RÉF S67-76	NR					NP	
RÉF S-67-51	D					NP	
SITE RÉF S67	D					NP	
RÉF C65A-76	NR					NP	
RÉF C66	D					P	
RÉF C66A-75	G			MP		P	
RÉF S-68-51	D					NP	
RÉF S-68-75	G			MP		P	
RÉF 139-76	G			MP		P	
SITE RÉF 139	P					P	
SITE RÉF S70	D					NP	
RÉF 140	G			MP		P	
RÉF 142-76	G			MP		P	
RÉF S70-75	G			MP		P	
RÉF S71A-51	G			MP		P	
SITE RÉF S71	D					NP	
RÉF C67	F			MP		P	
RÉF S72A-75	G			MP		P	
RÉF S72-54	G					NP	
SITE RÉF S72	D					NP	
RÉF C68	P					P	
RÉF C68A-75	NR					NP	
RÉF C68B-76	G			MP		P	
SITE RÉF S73	F			MP		P	
RÉF S73A-76	NR					NP	
RÉF S73-75	D					NP	
SITE RÉF C69	P		MA	MP		P	
RÉF C69A-75	G			MP		P	
RÉF S74A-51	NR					NP	
RÉF S-74-51	NR					NP	
SITE RÉF S74	D					NP	
SITE RÉF C70	P		MA	MP		P	
RÉF C-71-31	D					NP	
RÉF 147-77	G			MP		P	
SITE RÉF C71	D					NP	
RÉF C71-76	G			MP		P	
RÉF S75A-76	G			MP		P	
RÉF S75	F			MP		P	
SITE RÉF S69	G			MP		P	
RÉF S69A-76	G					P	
RÉF S76-31	G			MP		P	
SITE RÉF S76	D					NP	
RÉF 149	G			MP		P	
RÉF C72A-76	G					P	S

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
SITE RÉF C72	P		MA	MP		P	
RÉF 151	D					NP	
RÉF 151A-76	D					NP	
SITE RÉF 151A	D					NP	
RÉF S77	F			MP		P	
RÉF 153	G			MP		P	
RÉF S78-76	F			MP		P	
RÉF S-78-53	D					NP	
SITE RÉF S78	D					NP	
RÉF C73	P		MA	MP		P	
RÉF S-79-53	D					NP	
RÉF S79	D					NP	
RÉF S79-76	G			MP		P	
RÉF C74	D					NP	
SITE RÉF S80	D					NP	
RÉF S80-76	G			MP		P	
RÉF C75	P		MA	MP		P	S
RÉF S81-76	D					NP	
RÉF S81A-54	G			MP		P	
SITE RÉF S81	D					P	
RÉF C76A-51	G			MP		P	
RÉF C-76-52	P		MA	MP		P	S
SITE RÉF C76	P		MA	MP		P	S
SITE RÉF S82	P		MA	MP		P	
RÉF S82A-76	G			MP		P	
RÉF C77	F			MP		P	S
SITE RÉF S83	D					NP	
RÉF S83-51	F					P	
SITE RÉF S84	D					NP	
RÉF S-84-54	D					NP	
RÉF S84A-76	NR					NP	
RÉF C78A-76	G			MP		P	
SITE RÉF C78	P		MA	MP		P	S
SITE RÉF S85	D					NP	
RÉF C79	F			MP		P	S
RÉF C79A-76	G			MP		P	S
RÉF S85-76	G			MP		P	
SITE RÉF S86	D					P	
RÉF S86-76	D					NP	
SITE RÉF C80	P		MA	MP		P	S
RÉF C80-76	G			MP		P	S
SITE RÉF C81	P		MA	MP		P	S
RÉF C-81-52	P		MA	MP		P	S
RÉF C81A-76	G			MP		P	S
SITE RÉF S87	G			MP		P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF S87-76	NR					NP	
RÉF S88	F			MP		P	S
SITE RÉF S89	P		MA	MP		P	S
RÉF S89A-76	G			MP		P	
SITE RÉF C82	D					NP	
RÉF C82-76	D					NP	
RÉF C83-76	D					NP	
SITE RÉF S90	D					NP	
RÉF S90-76	G			MP		P	S
RÉF C-83-51	D					NP	
SITE RÉF C83	D					NP	
RÉF S91-76	G			MP		P	
RÉF C84-76	NR					NP	
SITE RÉF S91	P		MA	MP		P	S
RÉF C-84-51	D					NP	
SITE RÉF C84	D					NP	
RÉF S92-76	G			MP		P	S
RÉF C-85-51	D					NP	
RÉF C85	D					NP	
SITE RÉF S92	D					NP	
RÉF S-93-51	D					NP	
RÉF C-86-76	G			MP		P	S
SITE RÉF S93	D					NP	
RÉF C86	D					NP	
RÉF S93-76	G			MP		P	
RÉF S94-76	D					NP	
SITE RÉF S94	D					NP	
SITE RÉF C87	P		MA	MP		P	S
RÉF C87-76	G			MP		P	S
RÉF S95	G			MP		P	
RÉF 154	G			MP		P	
RÉF S-95-76	G			MP		P	
RÉF C88-52	P		MA	MP		P	S
SITE RÉF C88	P		MA	MP		P	S
RÉF 155	G			MP		P	
RÉF S-96-52	D					NP	
RÉF S96-76	G			MP		P	
SITE RÉF S96	D					NP	
RÉF C89	F			MP		P	S
RÉF C90-76	NR					NP	
RÉF S96A-77	G					P	
SITE RÉF C90	P		MA	MP		P	S
RÉF C91-77	NR					NP	
RÉF S97	F			MP		P	
SITE RÉF C91	P		MA	MP		P	S

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017**

***Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF S98-77	G			MP		P	
SITE RÉF S98-51	D					NP	
SITE RÉF S98	D					NP	
RÉF 156	G			MP		P	
SITE RÉF C92	D					NP	
RÉF C92-77	G			MP		P	S
RÉF 157	D					P	
RÉF 158-77	G			MP		P	
RÉF C-92A	D					NP	
SITE RÉF S99	D					NP	
RÉF S99-77	G			MP		P	
SITE RÉF C93	P		MA	MP		P	S
RÉF 159A-77	G					P	
RÉF 159B	P					P	
RÉF C93-77	G			MP		P	
RÉF 159-77	D					NP	
RÉF 160-77	G			MP		P	
RÉF 162-77	D					NP	
RÉF C94A-77	G			MP		P	
RÉF 161-77	G			MP		P	
SITE RÉF C94	G			MP		P	S
RÉF 163-77	G			MP		P	
RÉF S100-77	G			MP		P	
SITE RÉF S100	D					NP	
RÉF C94B-77	G			MP		P	
SITE RÉF S101	G			MP		P	
RÉF S101A-77	G			MP		P	
RÉF C95A-77	G			MP		P	
SITE RÉF C95	G			MP		P	
RÉF S102	G			MP		P	
SITE RÉF C96	D					NP	
RÉF 163A-77	NR					NP	
RÉF C96-77	G			MP		P	
RÉF S103-51	G			MP		P	
RÉF C-97-51	D					NP	
SITE RÉF C97	D					NP	
SITE RÉF S103	D					NP	
RÉF C97-77	D					NP	
RÉF 164	G			MP		P	
RÉF S104-77	G			MP		P	S
SITE RÉF S104	D					NP	
RÉF C98-77	G					P	
SITE RÉF C98	P		MA	MP		P	S
RÉF 165-77	D					NP	
RÉF 166-77	D					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 167-77	D					P	
SITE RÉF 168	G			MP		P	
RÉF 168A-77	G			MP		P	
RÉF S105-77	G			MP		P	
SITE RÉF S105	P		MA	MP		P	S
RÉF C99	F			MP		P	S
RÉF 169	P			MP		P	
RÉF C100-51	G			MP		P	S
SITE RÉF C100	D					NP	
RÉF S106-77	G			MP		P	
RÉF S-106-52	D					NP	
SITE RÉF S106	D					NP	
RÉF S107A-77	G			MP		P	S
SITE RÉF S107	G			MP		P	
RÉF C101	P		MA	MP		P	S
RÉF C102	G			MP		P	
RÉF S-108-52	D					NP	
RÉF S108-77	G			MP		P	
RÉF C102-77	G			MP		P	S
SITE RÉF S109	G			MP		P	
RÉF S109A-77	G					P	
SITE RÉF C103	D					NP	
RÉF C103-77	G			MP		P	S
RÉF C104-77	G			MP		P	S
SITE RÉF C104	P		MA	MP		P	S
RÉF S110-77	G			MP		P	
SITE RÉF S110	G			MP		P	
RÉF S-111	G			MP		P	S
RÉF S111-77	NR					NP	
RÉF C-105	P		MA	MP		P	S
RÉF C105-77	G			MP		P	S
RÉF S112-77	G			MP		P	S
RÉF S-112	P		MA	MP		P	S
RÉF 171-77	G			MP		P	
SITE RÉF C106	D					NP	
RÉF C-106-77	D					NP	
RÉF 172-77	G			MP		P	
RÉF S-90A	D					NP	
RÉF S-87-51	D					NP	
RÉF C22	P					P	
RÉF 170-77	P					P	
RÉF S-90-51	D					NP	

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017**

***Rivière Saint-François
(Nouveau-Brunswick/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 173-77	NR					NP	
RÉF S113-77	G			MP		P	S
RÉF S-113	P		MA	MP		P	S
RÉF C109	P		MA	MP		P	S

***Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick, Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF C62-00	G					P	S
RÉF C63-00	G					P	S
RÉF C64	G					P	S
RÉF C65	G					P	S
RÉF C68	P					P	S
RÉF C69	F					P	S
RÉF C70	G					P	S
RÉF C75	G					P	S
RÉF S73	G					P	S

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 318.8	G					NP	S
BORNE 318A	P					NP	S
BORNE 319.21	F					NP	S
BORNE 319.22	F					NP	S
BORNE 320.13	G					NP	S
BORNE 320.16	G					NP	S
BORNE 321.4	G					NP	S
BORNE 321.5	G					NP	S
BORNE 322.3	G					NP	S
BORNE 322.4	G					NP	S
BORNE 323.4	G					NP	S
BORNE 323.5	G					NP	S
BORNE 324.7	F					NP	S
BORNE 324.8	G					NP	S
BORNE 329.29	G					P	
BORNE 329.30	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

**Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 329.31	G					P	
BORNE 329.32	G					P	
BORNE 329.33	G					P	
BORNE 331.15	G					P	
BORNE 340.27	G					P	
BORNE 346.1	P					NP	S
BORNE 346.2	G					NP	S
BORNE 346.3	G					NP	S
BORNE 346.4	G					NP	S
BORNE 346.5	F					NP	S
BORNE 346.6	G					NP	S
BORNE 346.7	P					NP	S
BORNE 346.8	G					NP	S
BORNE 346.9	G					NP	S
BORNE 346.10	F					NP	S
BORNE 346.11	P					NP	S
BORNE 346.12	P					NP	S
BORNE 346.12A	F	R				P	S
BORNE 346.13	G					NP	S
BORNE 346.14	P					NP	S
BORNE 346.15	G					NP	S
BORNE 346.16	F					NP	S
BORNE 346.17	P					NP	S
BORNE 347	D					NP	S
BORNE 347.1	P					NP	S
BORNE 347.2	G					NP	S
BORNE 347.3	G					NP	S
BORNE 347.4	G					NP	S
BORNE 347.5	D					NP	S
BORNE 347.6	P					NP	S
BORNE 347.7	G					NP	S
BORNE 347.8	G					NP	S
BORNE 347.9	P					NP	S
BORNE 347.10	P					NP	S
BORNE 347.11	G					NP	S
BORNE 347.12	G					NP	S
BORNE 347.13	F					NP	S
BORNE 347.14	G					NP	S
BORNE 347.15	G					NP	S
BORNE 347.16	P					NP	S
BORNE 347.17	P					NP	S
BORNE 347.18	G					NP	S
BORNE 347.19	P					NP	S
BORNE 347.20	G					NP	S
BORNE 347.21	G					NP	S

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 347.22	G					NP	S
BORNE 347.23	G					NP	S
BORNE 347.24	P					NP	S
BORNE 347.25	P					NP	S
BORNE 347.26	D					NP	S
BORNE 347.27	P					NP	S
BORNE 347.28	G					NP	S
BORNE 347.29	F					NP	S
BORNE 347.30	G					NP	S
BORNE 347.31	G					NP	S
BORNE 347.32	F					NP	S
BORNE 347.33	F					NP	S
BORNE 347.34	G					NP	S
BORNE 348	G					NP	S
BORNE 348.1	G					NP	S
BORNE 348.2	G					NP	S
BORNE 348.3	P					NP	S
BORNE 348.4	G					NP	S
BORNE 348.5	G					NP	S
BORNE 348.6	G					NP	S
BORNE 348.7	P					NP	S
BORNE 348.8	F					NP	S
BORNE 348.9	G					NP	S
BORNE 348.10	P					NP	S
BORNE 348.11	F					NP	S
BORNE 348.12	G					NP	S
BORNE 348.13	F					NP	S
BORNE 348.14	G					NP	S
BORNE 348.15	P					NP	S
BORNE 348.16	G					NP	S
BORNE 348.17	P					NP	S
BORNE 348.18	P					NP	S
BORNE 348.19	P					NP	S
BORNE 348.20	G					NP	S
BORNE 348.21	G					NP	S
BORNE 348.22	G					NP	S
BORNE 348.23	G					NP	S
BORNE 348.24	G					NP	S
BORNE 348.25	G					NP	S
BORNE 348.26	P					NP	S
BORNE 348.27	P					NP	S
BORNE 348.28	D					NP	S
BORNE 348.29	P					NP	S
BORNE 348.30	F					NP	S
BORNE 348.31	G					NP	S

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 348.32	F					NP	S
BORNE 348.33	F					NP	S
BORNE 348.34	G					NP	S
BORNE 348.35	F					NP	S
BORNE 348.36	G					NP	S
BORNE 348.37	G					NP	S
BORNE 348.38	G					NP	S
BORNE 349	G					NP	S
BORNE 349.1	G					NP	S
BORNE 349.2	G					NP	S
BORNE 349.3	P					NP	S
BORNE 349.4	G					NP	S
BORNE 349.5	G					NP	S
BORNE 349.6	F					NP	S
BORNE 349.7	G					NP	S
BORNE 349.8	G					NP	S
BORNE 351B	P					NP	
BORNE 352	G					NP	
BORNE 353	G	R		MP		P	
BORNE 356.5	G					NP	S
BORNE 356.6	G					NP	S
BORNE 367.2	G					P	
BORNE 367.3	G	R				P	
BORNE 367.4	P	R				P	
BORNE 367.5	G					P	
BORNE 367.6	G					P	
BORNE 367.7	G					P	
BORNE 367.8	G					P	
BORNE 367.9	G					P	
BORNE 367.10	G					P	
BORNE 367.11	G					P	
BORNE 367.12	P					P	
BORNE 367.13	G					P	
BORNE 367.14	P	R				P	
BORNE 367.15	G					P	
BORNE 367.16	G					P	
BORNE 368	F	R				P	
BORNE 368.1	G					P	
BORNE 368.2	P					P	
BORNE 368.3	D					P	
BORNE 368.4	P					P	
BORNE 368.5	F					P	
BORNE 368.6	G					P	
BORNE 368.7	G					P	
BORNE 368.8	P					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 368.9	G	R				P	
BORNE 368.10	P					P	
BORNE 368.11	G					P	
BORNE 368.12	G	R				P	
BORNE 368.13	G					P	
BORNE 368.14	P					P	
BORNE 368.15	G					P	
BORNE 368.16	F					P	
BORNE 368.17	G					P	
BORNE 368.18	G					P	
BORNE 368.19	G					P	
BORNE 368.20	G					P	
BORNE 368.21	G					P	
BORNE 368.22	G					P	
BORNE 368.23	G					P	
BORNE 368.24	P					P	
BORNE 369	G	R				P	S
BORNE 369.1	F					P	S
BORNE 369.2	G					P	S
BORNE 369.3	G					P	S
BORNE 369.4	G					P	S
BORNE 369.5	F					P	S
BORNE 369.6	F					P	S
BORNE 369.7	G					P	S
BORNE 369.8	G					P	S
BORNE 369.9	G					P	S
BORNE 369.10	G					P	S
BORNE 369.11	F					P	S
BORNE 369.12	G					P	S
BORNE 369.13	G					P	S
BORNE 369.14	G					P	S
BORNE 369.15	F					P	S
BORNE 370	G	R				P	S
BORNE 370.1	G					P	S
BORNE 370.2	G					P	S
BORNE 370.3	F					P	S
BORNE 370.4	F					P	S
BORNE 370.5	F					P	S
BORNE 370.6	P					P	S
BORNE 370.7	F	R				P	S
BORNE 370.8	P					P	S
BORNE 370.9	G					P	S
BORNE 370.10	G					P	S
BORNE 371	F	R				P	S
BORNE 371.1	G					P	S

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 371.2	G					P	S
BORNE 371.3	G					P	S
BORNE 371.4	G					P	S
BORNE 371.5	G					P	S
BORNE 371.6	G					P	S
BORNE 371.7	G					P	S
BORNE 371.8	G					P	S
BORNE 371.9	F					P	S
BORNE 371.10	G					P	S
BORNE 371.11	G					P	S
BORNE 371.12	G					P	S
BORNE 371.13	G					P	S
BORNE 371.14	P					P	S
BORNE 371.15	G					P	S
BORNE 371.16	G					P	S
BORNE 371.17	G					P	S
BORNE 372	G	R				P	S
BORNE 372.1	G					P	S
BORNE 372.2	G					P	S
BORNE 372.3	G					P	S
BORNE 373	G					NP	S
BORNE 373.1	G					NP	S
BORNE 373.2	G					NP	S
BORNE 373.3	G					NP	S
BORNE 373.4	P					NP	S
BORNE 373.5	P					NP	S
BORNE 373.6	P					NP	S
BORNE 373.7	P					NP	S
BORNE 374	G	R				P	S
BORNE 374.1	G	R				P	S
BORNE 374.2	G	R				P	S
BORNE 374.3	G					P	S
BORNE 374.4	G					P	S
BORNE 374.5	G	R				P	S
BORNE 374.6	G	R				P	S
BORNE 374.7	G					P	S
BORNE 374.8	G	R				P	S
BORNE 374.9	F					P	S
BORNE 374.10	G					P	S
BORNE 374.11	G					P	S
BORNE 374.12	G					P	S
BORNE 374.13	F					P	S
BORNE 374.14	G					P	S
BORNE 374.15	G					P	S
BORNE 374.16	G					P	S

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017**

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 374.17	G					P	S
BORNE 374.18	G					P	S
BORNE 374.19	G					P	S
BORNE 374.20	F					P	S
BORNE 374.21	F					P	S
BORNE 374.22	F					P	S
BORNE 374.23	G					P	S
BORNE 374.24	G					P	S
BORNE 374.25	G					P	S
BORNE 374.26	F					P	S
BORNE 374.27	G					P	S
BORNE 375	D					P	S
BORNE 375.1	G					P	S
BORNE 375.2	F					P	S
BORNE 375.3	G					P	S
BORNE 375.4	G					P	S
BORNE 375.5	P					P	S
BORNE 375.6	G					P	S
BORNE 375.7	G					P	S
BORNE 375.8	G					P	S
BORNE 375.9	F					P	S
BORNE 375.10	G					P	S
BORNE 376	G	R				P	S
BORNE 376.1	F					P	S
BORNE 376.2	G					P	S
BORNE 376.3	G					P	S
BORNE 376.4	G					P	S
BORNE 376.5	G					P	S
BORNE 376.6	G					P	S
BORNE 376.7	F					P	S
BORNE 376.8	G					P	S
BORNE 377	G	R				P	
BORNE 377.1	G					P	
BORNE 377.2	F					P	
BORNE 377.3	G					P	
BORNE 377.4	G					P	
BORNE 377.5	G					P	
BORNE 378	G					P	
BORNE 378.1	G					P	
BORNE 378.2	G					P	
BORNE 378.3	G					P	
BORNE 378.4	G					P	
BORNE 378.5	G					P	
BORNE 378.6	G					P	
BORNE 378.7	F					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 378.8	G					P	
BORNE 378.9	G					P	
BORNE 378.10	F					P	
BORNE 378.11	G					P	
BORNE 378.12	G					P	
BORNE 378.13	G					P	
BORNE 378.14	G					P	
BORNE 378.15	P					P	
BORNE 378.16	F					P	
BORNE 378.17	F					P	
BORNE 378.18	G					P	
BORNE 378.19	F					P	
BORNE 378.20	G					P	
BORNE 378.21	G					P	
BORNE 378.22	G					P	
BORNE 378.23	G					P	
BORNE 378.24	G					P	
BORNE 378.25	P					P	
BORNE 379	G	R				P	
BORNE 379.1	G					P	
BORNE 379.2	G					P	
BORNE 379.3	G					P	
BORNE 379.4	G	R				P	
BORNE 379.5	G					P	
BORNE 379.6	G					P	
BORNE 379.7	G					P	
BORNE 379.8	G					P	
BORNE 380	G	R				P	
BORNE 380.1	G					P	
BORNE 380.2	G	R				P	
BORNE 380.3	G					P	
BORNE 380.4	P					P	
BORNE 380.5	G					P	
BORNE 380.6	G					P	
BORNE 380.7	G					P	
BORNE 380.8	G	R				P	
BORNE 380.9	G	R				P	
BORNE 380.10	G					P	S
BORNE 380.11	G	R				P	
BORNE 380.12	G					P	S
BORNE 380.13	G					P	
BORNE 380.14	G					P	
BORNE 380.15	G					P	
BORNE 380.16	G					P	
BORNE 380.17	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 380.18	G					P	
BORNE 380.19	G					P	
BORNE 380.20	G					P	
BORNE 380.21	G	R				P	
BORNE 380.22	G					P	
BORNE 380.23	G					P	
BORNE 381	G					P	
BORNE 381.1	G					P	
BORNE 381.2	G					P	
BORNE 381.3	G					P	
BORNE 381.4	G					P	
BORNE 381.5	G					P	
BORNE 381.6	G					P	
BORNE 381.7	G					P	
BORNE 381.8	G					P	
BORNE 381.9	G					P	
BORNE 381.10	G	R				P	
BORNE 381.11	G					P	
BORNE 381.12	G					P	
BORNE 381.13	G					P	
BORNE 381.14	G					P	
BORNE 381.15	G					P	
BORNE 382.8	F					NP	S
BORNE 382.9	G					NP	S
BORNE 382.14	G					P	
BORNE 382.15	G	R				P	
BORNE 382.16	G					P	
BORNE 382.17	G					P	
BORNE 383	P	R				P	
BORNE 383.1	G					P	
BORNE 383.2	G					P	
BORNE 383.3	G					P	
BORNE 383.4	G					P	
BORNE 383.5	G					P	
BORNE 383.6	G					P	
BORNE 383.7	G					P	
BORNE 383.8	G					P	
BORNE 383.9	G					P	
BORNE 383.10	G					P	
BORNE 383.11	G					P	
BORNE 383.12	G					P	
BORNE 383.13	G	R				P	
BORNE 383.14	G					P	
BORNE 383.15	G					P	
BORNE 383.16	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 383.17	G	R				P	
BORNE 383.18	G					P	
BORNE 383.19	G					P	
BORNE 383.20	G					P	
BORNE 383.21	G					P	
BORNE 383.22	G					P	
BORNE 383.23	G					P	
BORNE 383.24	G					P	
BORNE 383.25	G					P	
BORNE 383.26	G					P	
BORNE 383.29	G					NP	S
BORNE 383.30	G					P	S
BORNE 383.31	G					P	
BORNE 383.32	G					P	
BORNE 383.33	F					P	
BORNE 383.34	G					P	
BORNE 383.35	F					P	
BORNE 383.36	G					P	
BORNE 383.37	G					P	
BORNE 383.38	G					P	
BORNE 383.39	G					P	
BORNE 383.40	F					P	
BORNE 383.41	F					P	
BORNE 383.42	G					P	
BORNE 384	P					P	
BORNE 384.1	G					P	
BORNE 384.2	G					P	
BORNE 384.3	G					P	
BORNE 384.4	G					P	
BORNE 384.5	G					P	
BORNE 384.6	G					P	
BORNE 384.7	G					P	
BORNE 384.8	G					P	
BORNE 385	P					P	
BORNE 385.1	G					P	
BORNE 385.2	G					P	
BORNE 385.3	G					P	
BORNE 385.4	G	R				P	
BORNE 385.5	G					P	
BORNE 385.6	G					P	
BORNE 385.7	G					P	
BORNE 385.8	G					P	
BORNE 385.9	F					P	
BORNE 385.10	F					P	
BORNE 385.11	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

**Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 385.12	G					P	
BORNE 385.13	G					P	
BORNE 385.14	G					P	
BORNE 385.15	G					P	
BORNE 385.16	G					P	
BORNE 385.17	G	R				P	
BORNE 385.18	G					P	
BORNE 385.19	G					P	
BORNE 385.20	G					P	
BORNE 385.21	G					P	
BORNE 385.22	G					P	
BORNE 385.23	G					P	
BORNE 385.24	G					P	S
BORNE 385.25	G					P	S
BORNE 385.26	G					P	S
BORNE 385.27	G					P	S
BORNE 385.28	G					P	S
BORNE 385.29	G					P	S
BORNE 385.30	G					P	S
BORNE 386	G	R				P	S
BORNE 386.1	G					P	S
BORNE 386.2	G					P	S
BORNE 386.3	G					P	S
BORNE 386.4	G					P	S
BORNE 386.5	G					P	S
BORNE 387	G	R				P	S
BORNE 387.1	G	R				P	S
BORNE 387.2	G					P	S
BORNE 387.3	G	R				P	S
BORNE 387.4	G					P	S
BORNE 387.5	G					P	S
BORNE 387.6	G					P	S
BORNE 387.7	G					P	S
BORNE 387.8	G					P	S
BORNE 387.9	G					P	S
BORNE 387.10	G					P	S
BORNE 387.11	G					P	S
BORNE 387.12	G					P	S
BORNE 387.13	G					P	S
BORNE 387.14	G					P	S
BORNE 387.15	G					P	S
BORNE 387.16	G					P	S
BORNE 387.17	G					P	S
BORNE 387.18	G					P	S
BORNE 387.19	G					P	S

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

**Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 387.20	G					P	S
BORNE 387.21	G					P	S
BORNE 387.22	G					P	S
BORNE 387.23	G					P	S
BORNE 387.24	G					P	S
BORNE 387.25	G					NP	S
BORNE 387.26	G					NP	S
BORNE 387.27	G					NP	S
BORNE 388	G					NP	S
BORNE 388.1	G					P	S
BORNE 388.2	G					P	S
BORNE 388.3	G					P	S
BORNE 388.4	G					P	S
BORNE 388.5	G					P	S
BORNE 388.6	G					P	S
BORNE 388.7	G					P	S
BORNE 388.8	G					P	S
BORNE 388.9	G					P	S
BORNE 388.10	G					P	S
BORNE 389	F	R				P	S
BORNE 389.1	G					P	S
BORNE 389.2	G					P	S
BORNE 389.3	G					P	S
BORNE 389.4	G					P	S
BORNE 389.5	G					P	S
BORNE 389.6	G					P	S
BORNE 389.7	G					P	S
BORNE 389.8	G					P	S
BORNE 389.9	G					P	S
BORNE 389.10	G					P	S
BORNE 389.11	G					P	S
BORNE 389.12	G					P	S
BORNE 390	G	R				P	S
BORNE 390.1	G					P	
BORNE 390.2	G					P	
BORNE 390.3	G					P	
BORNE 390.4	G					P	
BORNE 390.5	G					P	
BORNE 390.6	G					P	
BORNE 390.7	G					P	
BORNE 390.8	G					P	
BORNE 390.9	G					P	
BORNE 390.10	G					P	
BORNE 390.11	G					P	
BORNE 390.12	F					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 390.13	P					P	
BORNE 390.14	G					P	
BORNE 390.15	G					P	
BORNE 390.16	G					P	
BORNE 391	G	R				P	
BORNE 391.1	G					P	
BORNE 391.2	P					P	
BORNE 391.3	G					P	
BORNE 391.4	G					P	
BORNE 391.5	G					P	
BORNE 391.6	G					P	
BORNE 391.7	G					P	
BORNE 392	F	R				P	
BORNE 392.1	G					P	
BORNE 392.2	G					P	
BORNE 392.3	G					P	
BORNE 392.4	G					P	
BORNE 392.5	G					P	
BORNE 392.6	G					P	
BORNE 392.7	G					P	
BORNE 392.8	G					P	
BORNE 392.9	F					P	
BORNE 392.10	G					P	
BORNE 392.11	G					P	
BORNE 392.12	F					P	
BORNE 392.13	G					P	
BORNE 392.14	G					P	
BORNE 392.15	G					P	
BORNE 392.16	G					P	
BORNE 392.17	G					P	
BORNE 393	D					P	
BORNE 393.1	G					P	
BORNE 393.2	G					P	
BORNE 393.3	G					P	
BORNE 393.4	P					P	
BORNE 393.5	G					P	
BORNE 393.6	F					P	
BORNE 393.7	G					P	
BORNE 393.8	G					P	
BORNE 393.9	G					P	
BORNE 393.10	G					P	
BORNE 393.11	G					P	
BORNE 393.12	G					P	
BORNE 393.13	F					P	
BORNE 393.14	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 393.15	G					P	
BORNE 393.16	G					P	
BORNE 394	G	R				P	S
BORNE 394.1	G					P	S
BORNE 394.2	NR					NP	
BORNE 394.3	G					P	
BORNE 394.4	F					P	
BORNE 394.5	F					P	
BORNE 394.6	F					P	
BORNE 394.7	G					P	
BORNE 394.8	P					P	
BORNE 394.9	P					P	
BORNE 394.10	G					P	
BORNE 394.11	P					P	
BORNE 394.12	F					P	
BORNE 394.13	G					P	
BORNE 395	G	R				P	
BORNE 395.1	F					P	
BORNE 395.2	F					P	
BORNE 395.3	F					P	
BORNE 395.4	G					P	
BORNE 395.5	G					P	
BORNE 395.6	G					P	
BORNE 395.7	F					P	
BORNE 395.8	G					P	
BORNE 395.9	G					P	
BORNE 395.10	F					P	
BORNE 395.11	G					P	
BORNE 395.12	G					P	
BORNE 395.13	F					P	
BORNE 395.14	P					P	
BORNE 395.15	G					P	
BORNE 396	P	R				P	
BORNE 396.1	G					P	
BORNE 396.2	G					P	
BORNE 396.3	G					P	
BORNE 396.4	G					P	
BORNE 396.5	F					P	
BORNE 396.6	G					P	
BORNE 396.7	G					P	
BORNE 396.8	G					P	
BORNE 396.9	G					P	
BORNE 396.10	G					P	
BORNE 396.11	G					P	
BORNE 396.12	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 396.13	G					P	
BORNE 396.14	P					P	
BORNE 396.15	G					P	
BORNE 396.16	P					P	
BORNE 397	F	R				P	
BORNE 397.1	G	R				P	
BORNE 397.2	P					P	
BORNE 397.3	P					P	
BORNE 397.4	G					P	
BORNE 397.5	G					P	
BORNE 397.6	G					P	
BORNE 397.7	F					P	
BORNE 397.8	G					P	
BORNE 397.9	F					P	
BORNE 397.10	G					P	
BORNE 397.11	G					P	
BORNE 397.12	G					P	
BORNE 397.13	G					P	
BORNE 398	G	R				P	
BORNE 398.1	P					P	
BORNE 398.2	G					P	
BORNE 398.3	G					P	
BORNE 398.4	G					P	
BORNE 398.5	F					P	
BORNE 398.6	G					P	
BORNE 398.7	F					P	
BORNE 398.8	P					P	
BORNE 398.9	F					P	
BORNE 398.10	G					P	
BORNE 398.11	F					P	
BORNE 398.12	F					P	
BORNE 398.13	G					P	
BORNE 399	G	R				P	
BORNE 399.1	G					P	
BORNE 399.2	G					P	
BORNE 399.3	F					P	
BORNE 399.4	F					P	
BORNE 399.5	P					P	
BORNE 399.6	G					P	
BORNE 399.7	P					P	
BORNE 399.8	F					P	
BORNE 399.9	F					P	
BORNE 399.10	G					P	
BORNE 399.11	F					P	
BORNE 399.12	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 400	G	R				P	
BORNE 400.1	P					P	
BORNE 400.2	P					P	
BORNE 400.3	F					P	
BORNE 400.4	F					P	
BORNE 400.5	G					P	
BORNE 400.6	F					P	
BORNE 400.7	G					P	
BORNE 400.8	F					P	
BORNE 400.9	P					P	
BORNE 400.10	P					P	
BORNE 400.11	F					P	
BORNE 400.12	G					P	S
BORNE 400.13	G					P	S
BORNE 400.14	G					P	S
BORNE 400.15	P					P	S
BORNE 400.16	P					P	S
BORNE 400.17	P					P	S
BORNE 400.18	F					P	S
BORNE 400.19	F					P	S
BORNE 400.20	P					P	S
BORNE 400.21	F					P	S
BORNE 401	G					P	S
BORNE 401.1	F					P	S
BORNE 401.2	G					P	S
BORNE 401.3	F					P	S
BORNE 401.4	G					P	S
BORNE 401.5	G					P	S
BORNE 401.6	G					P	S
BORNE 401.7	G					P	S
BORNE 401.8	F					P	S
BORNE 401.9	D					P	S
BORNE 401.10	P					P	S
BORNE 401.11	G					P	S
BORNE 401.12	G					P	S
BORNE 401.13	G					P	S
RÉF 402	NR					NP	
BORNE 402	G					P	S
BORNE 402.1	G					P	S
BORNE 402.2	G					P	S
BORNE 402.3	G					P	
BORNE 402.4	G					P	
BORNE 402.5	G					P	
BORNE 402.6	G					P	
BORNE 402.7	G					P	

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017**

***Hautes terres, section N.-E.
(Québec/Maine)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 402.8	G					P	
BORNE 402.9	G	R				P	
BORNE 402.10	G					P	
BORNE 402.11	G					P	
BORNE 402.12	G					P	
BORNE 402.13	G					P	
BORNE 402.14	G					P	
BORNE 402.15	G					P	
BORNE 402.16	F					P	
BORNE 403	F	R				P	
BORNE 403.1	G					P	
BORNE 403.2	F					P	
BORNE 403.3	F					P	
BORNE 403.8	G	R				P	
BORNE 403.9	G	R				P	
BORNE 404.9	G	R				P	
BORNE 404.10	G					P	
BORNE 404.11	G					P	
BORNE 404.12	G					P	
BORNE 404.13	G					P	
BORNE 404.14	G					P	
BORNE 404.15	F					P	
BORNE 404.16	G					P	
BORNE 404.17	G	R				P	
BORNE 404.18	G					P	
BORNE 404.19	G					P	
BORNE 404.20	G					P	
BORNE 404.21	G					P	
BORNE 404.22	G					P	
BORNE 404.23	P					P	
BORNE 404.24	F					P	
BORNE 404.25	G					P	
BORNE 404.26	P					P	
BORNE 404.27	G					P	

***Hautes terres, section S.-O.
(Québec/Maine, New Hampshire)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 405	G	R				P	
BORNE 429B	F					P	
BORNE 429.7	G					P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

***Hautes terres, section S.-O.
(Québec/Maine, New Hampshire)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 429.8	G					P	
BORNE 430	F					P	
BORNE 430.1	G					P	
BORNE 430.2	G					P	
BORNE 430.3	G					P	
BORNE 430.4	G					P	
BORNE 430.5	G					P	
BORNE 430.6	F					P	
BORNE 430.7	G					P	
BORNE 430.8	G					P	
BORNE 431.6	G					P	
BORNE 431.7	P					P	
BORNE 432	G					P	
BORNE 432.1	G					P	
BORNE 432.2	G					P	
BORNE 432.3	G					P	
BORNE 432.4	F					P	
BORNE 432.5	G					P	
BORNE 432.6	G					P	
BORNE 432.7	G					P	
BORNE 432.8	G					P	
BORNE 432.9	G					P	
BORNE 432.10	P					P	
BORNE 432.11	G					P	
BORNE 434.11	G					P	
BORNE 434.12	G					P	
BORNE 434.13	G					P	
BORNE 435	G					P	
BORNE 435.1	G					P	
BORNE 435.2	G					P	
BORNE 435.3	G					P	
BORNE 435.4	G					P	
BORNE 464	G					P	
BORNE 464.1	F					P	
BORNE 464.2	G					P	
BORNE 464.3	G					P	
BORNE 464.4	G					P	
BORNE 464.5	G					P	
BORNE 464.6	G					P	
BORNE 464.7	G					P	
BORNE 464.8	G					P	
BORNE 464.9	G					P	
BORNE 464.10	G					P	
BORNE 465	G					P	
BORNE 465.1	G					P	

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017**

***Hautes terres, section S.-O.
(Québec/Maine, New Hampshire)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 465.2	G					P	
BORNE 465.2A	G					P	
BORNE 465.2B	F					P	
BORNE 465.3	G					P	
BORNE 465.4	G					P	
BORNE 465.5	G					P	
BORNE 465.5A	G					P	
BORNE 465.6	G					P	
BORNE 465.7	G					P	
BORNE 465.8	G					P	
BORNE 465.9	G					P	
BORNE 465.10	G					P	
BORNE 465.11	G					P	
BORNE 465.12	G					P	
BORNE 465.13	G					P	
BORNE 465.14	G					P	
BORNE 465.15	G					P	
BORNE 465.16	G					P	
BORNE 466	G					P	
BORNE 466.1	G					P	
BORNE 466.2	G					P	
BORNE 466.3	G					P	
BORNE 466.4	G					P	
BORNE 484 (WEST POST)	G			MP		P	
BORNE 484A	P			MP		P	

***Rivière Hall
(Québec/New Hampshire)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE TP467	G					P	
BORNE TP468	G					P	
BORNE TP469	G					P	
BORNE TP470	G					P	
BORNE TP471	G					P	
BORNE TP472	G					P	
BORNE TP473	G					P	
BORNE TP474	G					P	
BORNE TP475	G					P	
BORNE TP476	G					P	
BORNE TP477	G					P	
BORNE 478	NR					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Hall
(Québec/New Hampshire)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 479	G					P	
BORNE 480	G					P	
BORNE 481	G					P	
BORNE 482	G					P	
BORNE 483	G					NP	
BORNE 484	NR					NP	
BORNE 485	G					P	
BORNE TP486	G					P	
BORNE TP487	G					P	
BORNE TP488	NR					NP	
BORNE TP489	NR					NP	
BORNE TP491	NR					NP	
BORNE TP492	G					P	
BORNE 525A	G					P	
BORNE TP526	G					P	
BORNE TP527	G					P	
BORNE TP528	G					NP	
BORNE TP531	G					NP	
BORNE TP532	G					P	
BORNE TP533	G					P	
BORNE TP535	G					P	
BORNE TP536	G					P	
BORNE TP537	G					P	
BORNE TP538	G					P	
BORNE TP539	NR					NP	
BORNE TP544	D					P	
BORNE TP545	G					P	
BORNE TP546	G					P	
BORNE TP547	G					P	
BORNE TP548	NR					NP	
BORNE TP549	G					P	
BORNE TP550	G					P	
BORNE TP551	D					NP	
BORNE TP552	G					P	
BORNE TP554	D					P	
BORNE TP555	G					P	
BORNE TP556	G					P	
BORNE TP557	NR					NP	
BORNE TP558	G					P	
BORNE TP562	G					P	
BORNE TP563	NR					NP	
BORNE TP564	G					P	
BORNE TP565	G					P	
BORNE TP566	G					P	
BORNE TP567	NR					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Rivière Hall
(Québec/New Hampshire)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE TP571	NR					NP	
BORNE TP572	F					P	
BORNE TP573	G					P	
BORNE TP574	G					P	
BORNE TP575	G					P	
BORNE 580	G					P	
BORNE 581	G					P	
BORNE TP582	G					P	
BORNE 583	G					P	
BORNE 584	G					P	
BORNE 585	G					P	
BORNE 586	G					P	
BORNE 595	G					P	
BORNE 596	G					P	
BORNE 597	G					P	
BORNE 598	G					P	
BORNE 599	G					P	
BORNE 600	G					P	
BORNE 601	G					P	
BORNE 602	G					P	
BORNE 603	G					P	
BORNE 603A	D					P	
BORNE 608A	D					P	
BORNE TP609	G					P	
BORNE TP610	G					P	
BORNE TP611	G					P	
BORNE TP612	D					NP	
BORNE 613A	D					P	
BORNE TP614	G					P	
BORNE 614A	G					P	
RÉF 512	P			MP		NP	

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 518	G			MP		P	
BORNE 518A	G			MP		P	
BORNE 519AA	G			MP		P	
BORNE 519A	P			MP	DU	P	
BORNE 519A2	G			MP		P	
BORNE 519A3	G			MP		P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 519A4	G			MP		P	
BORNE 520	G			MP		P	
BORNE 520A	G			MP		P	
BORNE 521	G			MP		P	
BORNE 521A	G			MP		P	
BORNE 522	G			MP		P	
BORNE 522A	G			MP		P	
BORNE 522A1	G			MP		P	
BORNE 522A2	NR					NP	
BORNE 522A3	G			MP		P	
BORNE 523	G			MP		P	
BORNE 523A	G			MP		P	
BORNE 524	G			MP		P	
BORNE 525	G			MP		P	
BORNE 525A	G			MP		P	
BORNE 525B	G			MP		P	
BORNE 526	P			MP	DU	P	
BORNE 527A	G			MP		P	
BORNE 527A2	G			MP		P	
BORNE 528	G			MP		P	
BORNE 529	G			MP		P	
BORNE 530	G			MP		P	
BORNE 531	G			MP		P	
BORNE 531A	G			MP		P	
BORNE 531B	G			MP	DU	P	
BORNE 532	G			MP		P	
BORNE 533	G			MP		P	
BORNE 534	G			MP		P	
BORNE 534A	G			MP		P	
BORNE 534B	G			MP		P	
BORNE 535	G			MP		P	
BORNE 535AAA	G			MP		P	
BORNE 535A	NR					NP	
BORNE 535AA	G			MP		P	
BORNE 535AB	F			MP	DU	P	
BORNE 535B	G			MP		P	
BORNE 535C	G			MP		P	
BORNE 535C1	G			MP		P	
BORNE 535D	G			MP		P	
BORNE 535E	G			MP		P	
BORNE 535F	P			MP	DU	P	
BORNE 536	G			MP		P	
BORNE 537	G			MP		P	
BORNE 538	G			MP		P	
BORNE 538A	G			MP		P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 538B	G			MP		P	
BORNE 538C	G			MP		P	
BORNE 539	G			MP		P	
BORNE 539A	G			MP		P	
BORNE 540	P			MP	DU	P	
BORNE 540A	F			MP	DU	P	
BORNE 541	F			MP	DU	P	
BORNE 542	P			MP	DU	P	
BORNE 543	G			MP		P	
BORNE 544	P	R		MP	DU	P	S
BORNE 544B	G	NM			DU	P	S
BORNE 544A	G	NM			DU	P	S
BORNE 545	G	R		MP	DU	P	S
BORNE 545A	F		MI	MP	DU	P	
BORNE 546	G			MP		P	
BORNE 546A	F			MP	DU	P	
BORNE 547	P	R		MP	DU	P	S
BORNE 548	G			MP		P	
BORNE 548A	G			MP		P	
BORNE 548B	F			MP	DU	P	
BORNE 549	G			MP		P	
BORNE 549A	P			MP	DU	P	
BORNE 550	G			MP		P	
BORNE 551	P			MP	DU	P	
BORNE 551A-35	G			MP		P	S
BORNE 551A1	G			MP		P	
BORNE 551A2	G			MP		P	
BORNE 551A3	G			MP		P	
BORNE 551B	P			MP	DU	P	
BORNE 552A	P	R		MP	DU	P	S
BORNE 553-00	F			MP	DU	P	
BORNE 553A	G			MP		P	
BORNE 554W	G			MP		P	
BORNE 554A	D				DU	P	
BORNE 555	P			MP	DU	P	
BORNE 555A	F			MP	DU	P	
BORNE 555B	G			MP		P	
BORNE 556A	G			MP		P	
BORNE 557	G			MP		P	
BORNE 557A	G			MP		P	
BORNE 558	G			MP		P	
BORNE 558A	G			MP		P	
BORNE 560	G			MP	DU	P	S
BORNE 560A	F			MP	DU	P	
BORNE 561	NR					NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 562	G			MP		P	
BORNE 562A	G			MP		P	
BORNE 563	F			MP	DU	P	
BORNE 563A	G			MP		P	
BORNE 564	G			MP		P	
BORNE 564A	G			MP		P	
BORNE 565	G			MP		P	
BORNE 565A	G			MP		P	
BORNE 565B	G			MP		P	
BORNE 566	P			MP	DU	P	
BORNE 567	F			MP	DU	P	
BORNE 568	G			MP		P	
BORNE 569	G			MP		P	
BORNE 570	P			MP	DU	P	S
BORNE 572	F			MP	DU	P	
BORNE 572A	G			MP		P	
BORNE 573-99	G			MP		P	
BORNE 573A	P			MP	DU	P	
BORNE 573B	P			MP	DU	P	
BORNE 574	P			MP	DU	P	
BORNE 574A	F			MP	DU	P	
BORNE 575	G			MP		P	
BORNE 575A	F			MP	DU	P	
BORNE 576	P			MP	DU	P	
BORNE 577	G			MP		P	
BORNE 578	G			MP		P	
BORNE 579	P			MP	DU	P	
BORNE 580	P			MP	DU	P	
BORNE 580A	G			MP		P	
BORNE 581	P			MP	DU	P	
BORNE 581A	F			MP	DU	P	
BORNE 581B	F			MP	DU	P	
BORNE 582	P			MP	DU	P	
BORNE 582A	F			MP	DU	P	
BORNE 583	F			MP	DU	P	
BORNE 584	F			MP	DU	P	
BORNE 584A	G			MP		P	
BORNE 585	G			MP		P	
BORNE 586	G			MP	DU	P	
BORNE 587	G			MP		P	
BORNE 587A	G			MP		P	
BORNE 587B	G			MP		P	
BORNE 588	G			MP		P	
BORNE 588A	F			MP	DU	P	
BORNE 588B	F			MP	DU	P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 589	G			MP		P	
BORNE 590	G			MP		P	
BORNE 591	F			MP	DU	P	
BORNE 591A	P			MP	DU	P	
BORNE 591B	P			MP	DU	P	
BORNE 592	P			MP	DU	P	
BORNE 592A	F			MP	DU	P	
BORNE 592B	G			MP		P	
BORNE 593	G			MP		P	
BORNE 593A	G			MP		P	
BORNE 593B	G			MP		P	
BORNE 594	G			MP		P	
BORNE 594A	P			MP	DU	P	
BORNE 594B	G			MP		P	
BORNE 594C	G			MP		P	
BORNE 594D	G			MP		P	
BORNE 595	F			MP	DU	P	
BORNE 596	P	R			DU	P	
BORNE 596A	P			MP	DU	P	
BORNE 596B	G		MI	MP	DU	P	
BORNE 597	F			MP	DU	P	
BORNE 597A	G			MP		P	
BORNE 597B	F			MP	DU	P	
BORNE 598	G			MP		P	
BORNE 598A	F			MP	DU	P	
BORNE 599	P			MP	DU	P	
BORNE 599A	G			MP		P	
BORNE 599B	G			MP		P	
BORNE 600	NR					NP	
BORNE 600A	G			MP		P	
BORNE 601	G			MP		P	
BORNE 601A	F			MP	DU	P	
BORNE 602	F			MP	DU	P	
BORNE 603	F			MP	DU	P	
BORNE 603A	G			MP		P	
BORNE 604	F			MP	DU	P	
BORNE 605	G			MP		P	
BORNE 605A	G			MP		P	
BORNE 605B-99	P			MP	DU	P	
BORNE 606	G			MP		P	
BORNE 606A	P			MP	DU	P	
BORNE 607	F			MP	DU	P	
BORNE 608	G			MP		P	
BORNE 608A	G			MP		P	
BORNE 608B	G			MP		P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 608C	F			MP	DU	P	
BORNE 609	F			MP	DU	P	
BORNE 609A	G			MP		P	
BORNE 610	P			MP	DU	P	
BORNE 611-59	G			MP		P	
BORNE 611A	G			MP		P	
BORNE 612	G			MP	DU	P	
BORNE 613	G			MP		P	
BORNE 614	G			MP		P	
BORNE 614A	F			MP	DU	P	
BORNE 614B	G			MP		P	
BORNE 614C	G			MP		P	
BORNE 614D	G			MP		P	
BORNE 615	G			MP		P	
BORNE 616	G			MP		P	
BORNE 616A	G			MP		P	
BORNE 616B	G			MP		P	
BORNE 616C	G			MP		P	
BORNE 617	G			MP		P	
BORNE 618	G			MP		P	
BORNE 618A	G			MP		P	
BORNE 618B	P			MP	DU	P	
BORNE 619	G			MP		P	
BORNE 619A	G			MP		P	
BORNE 619B	P			MP	DU	P	
BORNE 620	G			MP		P	
BORNE 620A	G			MP		P	
BORNE 620B	P			MP	DU	P	
BORNE 621	G			MP		P	
BORNE 621W	G			MP		P	
BORNE 621A	F			MP	DU	P	
BORNE 621B	F			MP	DU	P	
BORNE 622	F			MP	DU	P	
BORNE 622A	G			MP		P	
BORNE 623	G			MP		P	
BORNE 624	G			MP		P	
BORNE 625	G			MP		P	
BORNE 625A	G			MP		P	
BORNE 625B	G			MP		P	
BORNE 625C	G			MP		P	
BORNE 626	F			MP	DU	P	
BORNE 626A	G			MP		P	
BORNE 627	G			MP		P	
BORNE 627A	G			MP		P	
BORNE 628	G			MP		P	

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017**

***Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 629	P			MP	DU	P	
BORNE 629A	G			MP		P	
BORNE 629B	G			MP		P	
BORNE 629C	G			MP		P	
BORNE 629D	G			MP		P	
BORNE 629E	G			MP		P	
BORNE 629E1	G			MP		P	
BORNE 629F	G			MP		P	
BORNE 630AA	G			MP		P	
BORNE 630A	G			MP		P	
BORNE 630B	G			MP		P	
BORNE 631	G			MP		P	

***Lac Supérieur à la rivière à la Pluie
(Ontario/Minnesota)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 357	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 361	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 365	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 375	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 376	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 383	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 388	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 413-17	U	NM		MP	DU	P	
RÉF 422	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 423	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 425-17	G	NM		MP	DU	P	
RÉF 428-17	G	NM		MP	DU	P	
RÉF 437-17	G	NM		MP	DU	P	
RÉF 440-17	G	NM		MP	DU	P	
RÉF 441-17	G	NM		MP	DU	P	
RÉF 442-17	G	NM		MP	DU	P	
RÉF 445-17	G	NM		MP	DU	P	
RÉF 451	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 458	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 463	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 464	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 472	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 502	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 508	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 513	P		MA	MP	DU	P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

**Lac Supérieur à la rivière à la Pluie
(Ontario/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 518	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 540	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 554	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 569	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 576	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 578	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 580	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 584	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 585	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 590	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 594	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 595	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 598	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 599	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 602	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 607	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 606	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 619	G			MP	DU	P	
RÉF 624	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 628	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 645	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 648	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 652	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 654	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 656	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 679	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 722	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 734	G			MP	DU	P	
RÉF 758	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 764	G			MP	DU	P	
RÉF 766	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 775	G			MP	DU	P	
RÉF 796	G			MP	DU	P	
RÉF 810	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 844	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 845	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 847	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 849	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 850	G			MP	DU	P	
RÉF 851	NR				DU	NP	
RÉF 852	G			MP	DU	P	
RÉF 854	G			MP	DU	P	
RÉF 863	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 865	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 872	G			MP	DU	P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

**Lac Supérieur à la rivière à la Pluie
(Ontario/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 879	NR				DU	NP	
RÉF 895	P			MP	DU	P	
RÉF 898	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 901	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 902	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 903	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 907	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 915	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 918	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 929	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 926	G			MP	DU	P	
RÉF 935	G			MP	DU	P	
RÉF 937	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 936	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 939	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 938	P			MP	DU	P	
RÉF 941	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 943	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 945	P			MP	DU	P	
RÉF 949	NR				DU	NP	
RÉF 952	G			MP	DU	P	
RÉF 955	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 956	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 962	F				DU	P	
RÉF 964	NR				DU	NP	
RÉF 972	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 977	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 978	P				DU	P	
RÉF 980	NR				DU	NP	
RÉF 984	NR				DU	NP	
RÉF 991	G			MP	DU	P	
RÉF 1010	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1015	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1014	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1035	G				DU	P	
RÉF 1037	NR				DU	NP	
RÉF 1059	NR				DU	NP	
RÉF 1073	P				DU	P	
RÉF 1066	G			MP	DU	P	
RÉF 1077	G			MP	DU	P	
RÉF 1079	G			MP	DU	P	
RÉF 1081	G			MP	DU	P	
RÉF 1072	G			MP	DU	P	
RÉF 1068	G			MP	DU	P	
RÉF 1097	NR				DU	NP	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

**Lac Supérieur à la rivière à la Pluie
(Ontario/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 1108	NR				DU	NP	
RÉF 1112	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1114	P				DU	P	
RÉF 1116	NR				DU	NP	
RÉF 1122	P				DU	P	
RÉF 1128	G			MP	DU	P	
RÉF 1131	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1137	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 1144	P				DU	P	
RÉF 1146	P				DU	P	
RÉF 1148	P				DU	P	
RÉF 1151	NR				DU	NP	
RÉF 1152	P				DU	P	
RÉF 1160	F				DU	P	
RÉF 1168	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 1198	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 1202	F				DU	P	
RÉF 1211	G			MP	DU	P	
RÉF 1206	G			MP	DU	P	
RÉF 1217	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1223	P				DU	P	
RÉF 1225	G			MP	DU	P	
RÉF 1227	P				DU	P	
RÉF 1220	F				DU	P	
RÉF 1229	P				DU	P	
RÉF 1231	P				DU	P	
RÉF 1222	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1235	P				DU	P	
RÉF 1239	P				DU	P	
RÉF 1224	P				DU	P	
RÉF 1241	P				DU	P	
RÉF 1226	F				DU	P	
RÉF 1243	P				DU	P	
RÉF 1228	P				DU	P	
RÉF 1247	F				DU	P	
RÉF 1234	P				DU	P	
RÉF 1236	P				DU	P	
RÉF 1249	P				DU	P	
RÉF 1257	NR				DU	NP	
RÉF 1261	NR				DU	NP	
RÉF 1246	P				DU	P	
RÉF 1248	P				DU	P	
RÉF 1263	NR				DU	NP	
RÉF 1252	P				DU	P	
RÉF 1267	G			MP	DU	P	

**Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017**

***Lac Supérieur à la rivière à la Pluie
(Ontario/Minnesota)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 1269	NR				DU	NP	
RÉF 1254	NR				DU	NP	
RÉF 1258	G			MP	DU	P	
RÉF 1281	NR				DU	NP	
RÉF 1283	NR				DU	NP	
RÉF 1266	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1285	F				DU	P	
RÉF 1270	NR				DU	NP	
RÉF 1291	F				DU	P	
RÉF 1276	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 1280	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1282	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1284	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 1284-A	NR				DU	NP	
RÉF 1294	G			MP	DU	P	
RÉF 1298	G			MP	DU	P	
RÉF 1304	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 421-17	G	NM		MP	DU	P	

***Rivière à la Pluie et lac des Bois
(Ontario/Minnesota)***

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 17	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 18	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 21	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 23	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 27	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 29	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 33	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 68-68	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 65	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 76	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 79-68	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 83-95	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 96-68	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 163	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 165-69	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 171-37	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 172	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 179	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 191	F		MI	MP	DU	P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

**Rivière à la Pluie et lac des Bois
(Ontario/Minnesota)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
RÉF 200	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 233	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 242	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 249	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 264	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 267	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 270	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 272	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 274	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 278	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 280	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 281	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 285	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 287	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 288	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 292	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 295	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 298	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 304	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 306	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 307	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 308	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 311	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 312	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 313	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 315	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 316	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 323	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 332	P		MA	MP	DU	P	
RÉF 336	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 338	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 339	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 340	F		MI	MP	DU	P	
RÉF 352	F		MI	MP	DU	P	

**49e parallèle (AB-SK-MB/MT-ND)
(Alberta/Montana)**

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 290	G			MP	DU	P	
BORNE 290A	G			MP	DU	P	
BORNE 290B	G			MP	DU	P	

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

49e parallèle (AB-SK-MB/MT-ND)
(Alberta/Montana)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 306	G			MP	DU	P	
BORNE 307	G			MP	DU	P	
BORNE 308	G			MP	DU	P	
BORNE 308A	G			MP	DU	P	
BORNE 308B	G			MP	DU	P	
BORNE 309	G			MP	DU	P	
MA 309A	G			MP	DU	P	
MA 309B	G			MP	DU	P	
BORNE 310	G			MP	DU	P	

49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)
(Colombie-Britannique, Alberta/Idaho, Montana)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 216A-90	G					NP	
BORNE 216B	NR					NP	
BORNE 216C	G					P	
BORNE 216D	U	NM				P	
BORNE 217	G					NP	
BORNE 281A	G		MI	MP	DU	P	
BORNE 281B-66	P		MA	MP	DU	P	
BORNE 282	G			MP	DU	P	
BORNE 283	G			MP	DU	P	
BORNE 284	G			MP	DU	P	
BORNE 285	G			MP	DU	P	
BORNE 286	G			MP	DU	P	
BORNE 287	P		MA	MP	DU	P	
BORNE 288	G			MP	DU	P	
BORNE 289	G			MP	DU	P	

49e parallèle (Vallée du Columbia à la rivière Similkameen)
(Colombie-Britannique/Washington)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 69	G					NP	
BORNE 70	NR					NP	
BORNE 71	P					NP	
BORNE 72	G					NP	
BORNE 73	G					NP	

49e parallèle (Vallée du Columbia à la rivière Similkameen)
(Colombie-Britannique/Washington)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 74	G					NP	
BORNE 75	G					NP	
BORNE 76	G					NP	
BORNE 77	G					NP	
BORNE 78	P		MI	MP	DU	P	
BORNE 79	G					NP	
BORNE 80	G					NP	
BORNE 81	G					NP	

141e méridien (YK/AK)
(Yukon/Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 1-83	F				DU	P	S
BORNE 1A	G					P	S
BORNE 2	F				DU	P	S
BORNE 3	F				DU	P	S
BORNE 4	G					P	S
BORNE 5	G					P	S
BORNE 6	P				DU	P	S
BORNE 7	P				DU	P	S
BORNE 8	F				DU	P	S
BORNE 9	G				DU	P	S
BORNE 10	F				DU	P	S
BORNE 11	P				DU	P	S
BORNE 12	P				DU	P	S
BORNE 13	P				DU	P	S
BORNE 14	G				DU	P	S
BORNE 15	F				DU	P	S
BORNE 16	F				DU	P	S
BORNE 17	P				DU	P	S
BORNE 18	G				DU	P	S
BORNE 19	P				DU	P	S
BORNE 20	F				DU	P	S
BORNE 21	F				DU	P	S
BORNE 22	F				DU	P	S
BORNE 23	F				DU	P	S
BORNE 24	F				DU	P	S
BORNE 25	G					P	S
BORNE 26	P				DU	P	S
BORNE 27	P				DU	P	S
BORNE 28	F				DU	P	S

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

141e méridien (YK/AK)
(Yukon/Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 29	P				DU	P	S
BORNE 30	P				DU	P	S
BORNE 31	P				DU	P	S
BORNE 32-73	F				DU	P	S
BORNE 33	G					P	S
BORNE 34	F				DU	P	S
BORNE 35	P				DU	P	S
BORNE 36	G					P	S
BORNE 37	P				DU	P	S
BORNE 38	P				DU	P	S
BORNE 38A	P				DU	P	S
BORNE 39-84	F			MP	DU	P	S
BORNE 40	G			MP		P	S
BORNE 41	G			MP		P	S
BORNE 42	G			MP		P	S
BORNE 43	G			MP	DU	P	S
BORNE 44	G			MP		P	S
BORNE 45	G			MP		P	S
BORNE 46	G			MP		P	S
BORNE 46A	G			MP	DU	P	S
BORNE 47	G			MP		P	S
BORNE 47A	G			MP		P	S
BORNE 48	G			MP		P	S
BORNE 48A	G			MP		P	S
BORNE 49	G			MP	DU	P	S
BORNE 49A	F			MP	DU	P	S
BORNE 50	G			MP		P	S
BORNE 51	P				DU	P	S
BORNE 52	F			MP	DU	P	S
BORNE 53	P			MP	DU	P	S
BORNE 54	G			MP		P	S
BORNE 55	G			MP		P	S
BORNE 56	P				DU	P	S
BORNE 57	P			MP	DU	P	S
BORNE 58	G			MP		P	S
BORNE 59	F			MP	DU	P	S
BORNE 60	G			MP		P	S
BORNE 61	F			MP	DU	P	S
BORNE 62	F			MP	DU	P	S
BORNE 63	G			MP		P	S
BORNE 64	G					P	S
BORNE 65	F				DU	P	S
BORNE 66	F				DU	P	S
BORNE 67	F				DU	P	S
BORNE 68	G					P	S

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

141e méridien (YK/AK)
(Yukon/Alaska)

Type et numéro de borne frontière	Reconnaissance	Établie	Réparée	Peinte	Description	Photo	Borne arpentée
BORNE 69	G				DU	P	S
BORNE 70	G				DU	P	S
BORNE 71	F					P	S
BORNE 72	F				DU	P	S
BORNE 73	P				DU	P	S
BORNE 74	F				DU	P	S
BORNE 75	F				DU	P	S
BORNE 76	G			MP		P	S
BORNE 77	P			MP	DU	P	S
BORNE 78	F			MP	DU	P	S
BORNE 79	G			MP		P	S
BORNE 80	P			MP	DU	P	S
BORNE 115A	G					NP	S
BORNE 133	G					P	S
BORNE 134	P				DU	P	S
BORNE 136	G					P	S
BORNE 150	P				DU	P	S
BORNE 189	NR					NP	
BORNE 191	G					P	
BORNE 191A	NR					NP	

ENTRETIEN DES BORNES

Baie de Passamaquoddy
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Balises d'alignement retrouvées	49
---------------------------------	----

Ligne Nord
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Bornes retrouvées	4
Bornes peintes	4

Rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Bornes de référence retrouvées	305
Bornes de référence non retrouvées	23
Bornes de référence réparées ou rétablies	10
Bornes de référence peintes	145
Bornes de référence photographiées	191
Bornes de référence arpentées	30

Rivière Saint-François
(Nouveau-Brunswick/Maine)

Bornes de référence retrouvées	3
Bornes de référence non retrouvées	1
Bornes de référence réparées ou rétablies	2
Bornes de référence peintes	3
Bornes de référence arpentées	3

Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean
(Nouveau-Brunswick, Québec/Maine)

Bornes de référence retrouvées	9
Bornes de référence arpentées	9

Hautes terres, section N.-E.

(Québec/Maine)

Bornes retrouvées	723
Bornes non retrouvées	1
Bornes réparées ou rétablies	58
Bornes peintes	1
Bornes photographiées	590
Bornes arpentées	323
Bornes de référence non retrouvées	1

Hautes terres, section S.-O.

(Québec/Maine, New Hampshire)

Bornes retrouvées	73
Bornes réparées ou rétablies	1
Bornes peintes	2
Bornes photographiées	73

Rivière Hall

(Québec/New Hampshire)

Bornes retrouvées	76
Bornes non retrouvées	11
Bornes photographiées	71
Bornes de référence retrouvées	1
Bornes de référence peintes	1

Ligne Ouest (QC/VT)

(Québec/New Hampshire, Vermont)

Bornes retrouvées	239
Bornes non retrouvées	4
Bornes établies	2
Bornes réparées ou rétablies	7
Bornes peintes	235
Bornes photographiées	239
Bornes arpentées	9

***Lac Supérieur à la rivière à la Pluie
(Ontario/Minnesota)***

Bornes de référence retrouvées	156
Bornes de référence non retrouvées	21
Bornes de référence établies	9
Bornes de référence réparées ou rétablies	85
Bornes de référence peintes	124
Bornes de référence photographiées	157

***Rivière à la Pluie et lac des Bois
(Ontario/Minnesota)***

Bornes de référence retrouvées	53
Bornes de référence réparées ou rétablies	53
Bornes de référence peintes	53
Bornes de référence photographiées	53

***49e parallèle (AB-SK-MB/MT-ND)
(Alberta/Montana)***

Bornes retrouvées	10
Bornes peintes	10
Bornes photographiées	10
Marques d'alignement retrouvées	2
Marques d'alignement peintes	2
Marques d'alignement photographiées	2

***49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)
(Colombie-Britannique, Alberta/Idaho, Montana)***

Bornes retrouvées	13
Bornes non retrouvées	1
Bornes établies	1
Bornes réparées ou rétablies	3
Bornes peintes	10
Bornes photographiées	12

49e parallèle (Vallée du Columbia à la rivière Similkameen)
(Colombie-Britannique/Washington)

Bornes retrouvées	12
Bornes non retrouvées	1
Bornes réparées ou rétablies	1
Bornes peintes	1
Bornes photographiées	1

141e méridien (YK/AK)
(Yukon/Alaska)

Bornes retrouvées	92
Bornes non retrouvées	2
Bornes peintes	32
Bornes photographiées	91
Bornes arpentées	91

ENTRETIEN D'ÉCLAIRCIE

Ligne Nord
(Nouveau Brunswick/Maine)

Entretien d'éclaircie à Houlton/Woodstock POE	
Distance totale en km	0,6
Distance totale en miles	0.4

Hautes terres, section S.-O.
(Québec/Maine)

Entretien d'éclaircie entre les bornes 405 et 452	
Distance totale en km	69,9
Distance totale en miles	43.4

Ligne Ouest (QC/VT)
(Québec/New Hampshire, Vermont)

Entretien d'éclaircie à la demande de DHS	
Distance totale en km	16,4
Distance totale en miles	10.2

49e Parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)
(Alberta/Montana)

Entretien d'éclaircie entre les bornes 283 et 321

Distance totale en km	20,1
-----------------------	------

Distance totale en miles	12.5
--------------------------	------

ANNEXE B – RÉSUMÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE LEVÉ

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Résumé des travaux d'entretien et de levé

Balises d'alignement retrouvées	49
Bornes retrouvées	1,242
Bornes de référence retrouvées	526
Bornes établies	3
Bornes de référence établies	9
Bornes réparées / rétablies	80
Bornes de référence réparées / rétablies	150
Bornes de référence arpentées	42
Bornes arpentées	423
Éclaircie dégagée	107,0 km (66.5 miles)

ANNEXE C – PLAN DE 15 ANS

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

Niv	Tâche d'envergure	Section	Cycle
3	Éclaircie et entretien	Baie de Passamoquoddy	3
3	Inspection et entretien	Rivière St. Croix	8
1	Éclaircie et entretien	Ligne Nord	6
3	Inspection et entretien	Rivière Saint-Jean	8
2	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	4
2	Éclaircie et entretien	Lignes sud-ouest et sud	6
3	Inspection et entretien	Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean	8
2	Éclaircie et entretien	Hautes terres, section N.-E.	6
2	Éclaircie et entretien	Hautes terres, section S.-O.	6
2	Inspection et entretien	Rivière Hall	4
1	Éclaircie et entretien	Ligne Ouest (QC/VT)	6
1	Éclaircie et entretien	Ligne Ouest (QC/NY)	6
3	Inspection et entretien	Fleuve Saint-Laurent	8
3	Inspection et entretien	Lac Ontario et rivière Niagara	8
3	Inspection et entretien	Lac Érié, rivières Détroit et Saint Clair	8
3	Inspection et entretien	Lac Huron, rivière Saint Marys et lac Supérieur	8
3	Inspection et entretien	Lac Supérieur à la rivière à la Pluie	8
3	Inspection et entretien	Rivière à la Pluie et lac des Bois	8
2	Éclaircie et entretien	Méridien et 49 ^e parallèle (MB/MN)	5
2	Éclaircie et entretien	49 ^e parallèle (MB/ND)	5
2	Éclaircie et entretien	49 ^e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	5
3	Éclaircie et entretien	49 ^e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	8
3	Éclaircie et entretien	49 ^e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	8
3	Éclaircie et entretien	49 ^e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	8
1	Éclaircie et entretien	49 ^e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	5
3	Inspection et entretien	Détroits de Georgia e Juan De Fuca	8
3	Inspection et entretien	Portland Canal	8
3	Éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	10
3	Éclaircie et entretien	141 ^e méridien (YK/AK)	15

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2017	Inspection et entretien	Baie de Passamoquoddy	36
	Inspection et entretien	Rivière Saint-Jean	175
	Inspection et entretien	Hautes terres, section S.-O.	120
	Éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	230
	Inspection et entretien	Ligne Ouest (QC/VT)	200
	Inspection et entretien	Lac Supérieur à la rivière à la Pluie	87
	Inspection et entretien	Rivière à la Pluie et lac des Bois	88
	Inspection et entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	160
	Levé	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	20
	Entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	100
	Éclaircie	Alaska du sud-est	300
	Levé	141e méridien (YK/AK)	250
	Cartographie		50
	Contingence		50
	TOTAL		1,866

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2018	Éclaircie	Ligne Nord	80
	Inspection et entretien	Rivière Saint-Jean	87
	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	88
	Éclaircie	Lignes sud-ouest et sud	260
	Inspection et entretien	Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean	175
	Entretien	Hautes terres, section N.-E.	175
	Éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	230
	Inspection et entretien	Rivière Hall	50
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/NY)	150
	Inspection et entretien	Lac Ontario et rivière Niagara	50
	Inspection	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	175
	Entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	175
	Inspection et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	43
	Éclaircie	Alaska du sud-est	368
	Cartographie		50
	Contingence		50
	TOTAL		2,206

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2019	Inspection et entretien	Rivière St. Croix	87
	Inspection et entretien	Ligne Nord	172
	Entretien	Hautes terres, section N.-E.	185
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	90
	Inspection et entretien	Fleuve Saint-Laurent	80
	Inspection et entretien	Lac Érié, rivières Détroit et Saint Clair	88
	Éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	140
	Entretien	49e parallèle (MB/ND)	175
	Éclaircie	49e parallèle (MB/ND)	90
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	39
	Éclaircie	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	370
	Éclaircie	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	100
	Éclaircie	Alaska du sud-est	375
	Cartographie		50
	Contingence		50
	TOTAL		2,091

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2020	Entretien	Baie de Passamoquoddy	40
	Entretien	Rivière St. Croix	87
	Entretien	Ligne Nord	88
	Éclaircie	Hautes terres, section N.-E.	195
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	75
	Inspection et entretien	Lac Huron, rivière Saint Marys et lac Supérieur	85
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	40
	Éclaircie	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	225
	Éclaircie	49e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	300
	Inspection et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	88
	Inspection et entretien	Détroits de Georgia e Juan De Fuca	35
	Éclaircie	Alaska du sud-est	400
	Entretien	Alaska du sud-est	400
	Capiteaux permanents	Remplacement de camion	100
	Contingence		50
	TOTAL		2,208

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2021	Entretien	Hautes terres, section S.-O.	210
	Éclaircie et entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	253
	Éclaircie	49e parallèle (MB/ND)	58
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	450
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	466
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	150
	Inspection et entretien	Portland Canal	117
	Éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	400
	Contingence		50
	TOTAL		2,154

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2022	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	182
	Éclaircie	Hautes terres, section N.-E.	250
	Entretien	Hautes terres, section S.-O.	220
	Inspection et entretien	Rivière Hall	50
	Entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	182
	Entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	182
	Entretien	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	400
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	133
	Éclaircie	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	415
	Contingence		50
	TOTAL		2,064

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2023	Levé	Baie de Passamoquoddy	91
	Entretien	Baie de Passamoquoddy	44
	Levé	Rivière St. Croix	91
	Éclaircie et entretien	Lignes sud-ouest et sud	280
	Éclaircie et entretien	Hautes terres, section S.-O.	480
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/NY)	165
	Entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	183
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	376
	Entretien	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	183
	Contingence		50
	TOTAL		1,943

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2024	Éclaircie	Ligne Nord	90
	Éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	250
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	110
	Éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	250
	Entretien	49e parallèle (MB/ND)	184
	Éclaircie et entretien	141e méridien (YK/AK)	750
	Éclaircie et entretien	141e méridien (YK/AK)	500
	Contingence		50
	TOTAL		2,184

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2025	Éclaircie et entretien	Ligne Nord	193
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	90
	Entretien	Fleuve Saint-Laurent	90
	Entretien	Lac Supérieur à la rivière à la Pluie	93
	Entretien	Rivière à la Pluie et lac des Bois	92
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	45
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	500
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	200
	Éclaircie	141e méridien (YK/AK)	192
	Éclaircie	141e méridien (YK/AK)	888
	Contingence		50
	TOTAL		2,433

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2026	Éclaircie et entretien	Baie de Passamoquoddy	48
	Éclaircie et entretien	Ligne Nord	99
	Entretien	Rivière Saint-Jean	186
	Entretien	Rivière Saint-François	80
	Entretien	Bras sud-ouest de la rivière Saint-Jean	200
	Inspection et entretien	Rivière Hall	75
	Entretien	Lac Ontario et rivière Niagara	60
	Éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	230
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	46
	Éclaircie	141e méridien (YK/AK)	1,008
	Éclaircie	141e méridien (YK/AK)	550
	Contingence		50
	TOTAL		2,632

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2027	Entretien	Rivière St. Croix	100
	Entretien	Lac Érié, rivières Détroit et Saint Clair	100
	Éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	187
	Inspection et entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	190
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	47
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Rivière Similkameen à la rivière West Kootenay)	430
	Éclaircie	141e méridien (YK/AK)	573
	Éclaircie	141e méridien (YK/AK)	555
	Contingence		50
	TOTAL		2,232

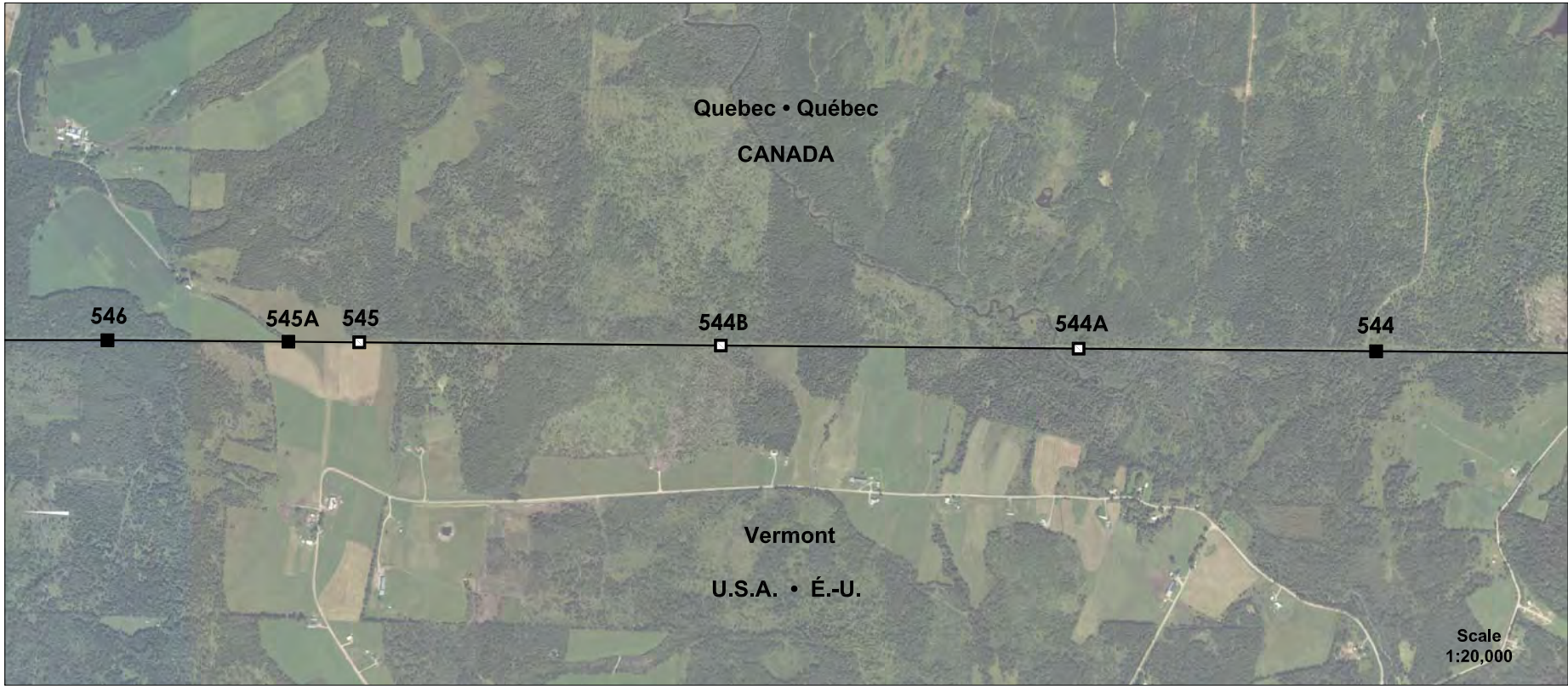
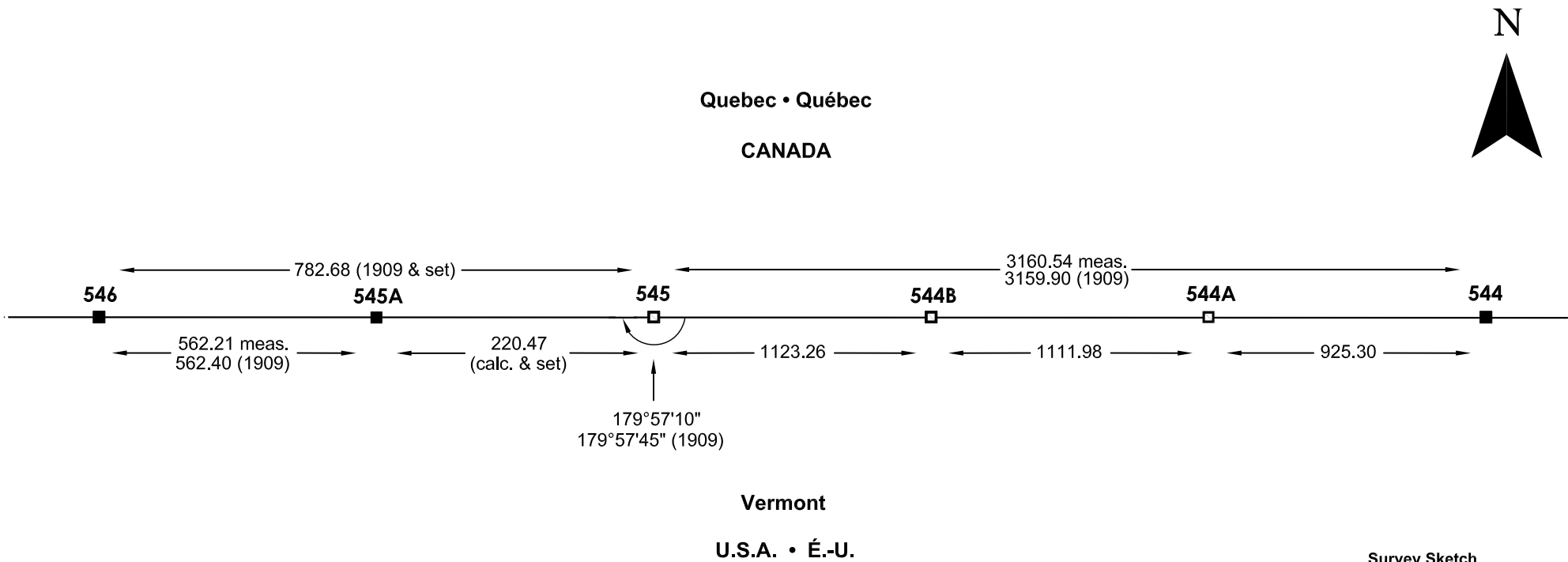
	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2028	Entretien	Rivière St. Croix	100
	Éclaircie et entretien	Lignes sud-ouest et sud	310
	Éclaircie	Hautes terres, section N.-E.	275
	Éclaircie et entretien	Ligne Ouest (QC/NY)	190
	Inspection et entretien	Lac Huron, rivière Saint Marys et lac Supérieur	95
	Éclaircie et entretien	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	73
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (MB/ND)	73
	Entretien	49e parallèle (AB-SK-MB/MT- ND)	210
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	667
	Éclaircie	141e méridien (YK/AK)	600
	Contingence		50
	TOTAL		2,643

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2029	Éclaircie et entretien	Baie de Passamoquoddy	52
	Éclaircie	Hautes terres, section S.-O.	275
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	125
	Éclaircie	Méridien et 49e parallèle (MB/MN)	295
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (MB/ND)	189
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	49
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Vallée du Columbia à la Rivière Similkameen)	550
	Inspection et entretien	Portland Canal	155
	Éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	400
	Contingence		50
	TOTAL		2,140

Commission de la frontière internationale
Rapport annuel conjoint 2017

	Tâche d'envergure	Section	x 1000\$
2030	Éclaircie et entretien	Ligne Nord	300
	Inspection et entretien	Rivière Saint-François	80
	Éclaircie	Ligne Ouest (QC/VT)	110
	Inspection et entretien	Rivière Hall	75
	Éclaircie	49e parallèle (Contreforts à la rivière West Kootenay)	50
	Éclaircie et entretien	49e parallèle (Pacifique à la Vallée du Columbia)	300
	Éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	400
	Éclaircie et entretien	Alaska du sud-est	420
	Contingence		50
	TOTAL		1,785

ANNEXE D – PLANS DES BORNES INSTALLÉES



BOUNDARY MONUMENT ESTABLISHED
BORNE FRONTIÈRE POSÉE

MON 545, 544A & 544B

IBC SECTION
West Line (QC/VT)

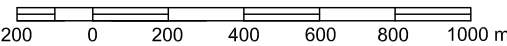
SECTION CFI
Ligne Ouest (QC/VT)

LOCATION

LOCALISATION

Barnston, QC
Holland, VT

Scale 1:20,000



LEGEND

LÉGENDE

Newly established monument

Existing monument

International Boundary

Nouvelle borne posée

Borne existante

Frontière internationale

Distances shown are horizontal at general ground level and are expressed in metres and decimals thereof (except when shown otherwise). Geodetic azimuths are shown. All angles and distances are derived from GPS observations.

Les distances apparaissant sur ce plan sont horizontales, réduites au niveau moyen du terrain et sont exprimées en mètres et décimales du mètre (sauf si indiqué autrement). Les azimuts géodésiques sont présentés. Les angles et les distances sont dérivées d'observations GPS.

NOTES

NOTES

MON 544 - Found level, solid-base is deteriorating; Renewed in original position using new standard granite obelisk.

MON 544A - New standard granite obelisk set in concrete base on line.

MON 544B - New standard granite obelisk set in concrete base on line.

MON 545 - Found top displaced, base deteriorating - lower level concrete base in place - Reset 0.25N, 0.20E and on production of MON 546 to MON 545A. Set new standard granite obelisk in concrete base. Renewed 2017.

MON 545A - Found small obelisk leaning east +/- 0.05 - Renewed 2000.

MON 546 - Found good condition, cast iron obelisk in a base - Renewed 2000.

Encroachments:

- 4' high page-wire farm fence extending along boundary east and west of MON 545.
- Snowmobile trail on Canadian side in vicinity of MON 544A.

MONUMENTED &
SURVEYED BY

Joseph L. Harrietha, C.L.S

Canadian Section

ARPENTÉE ET
BORNÉE PAR

Section canadienne

DATE OF SURVEY

September 2017

DATE DE L'ARPENTAGE

septembre 2017



INTERNATIONAL BOUNDARY COMMISSION
COMMISSION DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE



**Commission de la frontière internationale
États-Unis et Canada**

**Rapport annuel conjoint
2017**